ESTIMATES

Law Commission of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The Report on Plans and Priorities provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The Departmental Performance Report provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring Report on Plans and Priorities.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/81-2005
ISBN 0-660-62924-0

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

106-00928/

Law Commission of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

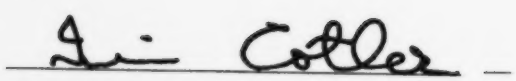

Irwin Cotler
Minister of Justice and Attorney General of Canada

Table of Contents

Section I - Overview 3
President's Message 3
Management Representation Statement 5
Summary Information 6
Overall Performance 13
Section II - Analysis by Key Target Area 16
Detailed Analysis of Performance 16
Section III - Supplementary Information 25
Organizational Information 25
Changes in Leadership 26
Challenges and Risk Management Practices 26
Travel Policies 27
Statute Administered by the Law Commission of Canada 28
Contact Information 28
Financial Information 29
Section IV - Other Items of Interest 31
Shared Corporate Services and Systems 31

Section I - Overview

President's Message

It is with pleasure that I submit this Departmental Performance Report of the Law Commission of Canada for the period ending March 31, 2005. The activities detailed in this document were accomplished prior to my appointment as President. It would be, therefore, appropriate that I recognize the past President, Madame Nathalie Des Rosiers and the interim President, Bernard Colas, for their insight and contributions to the important work of this institution and the reform of law in Canada.

Throughout the past seven years, the Commission has developed a research agenda that encourages multidisciplinary approaches to law reform. The research agenda is organized around relationships: personal, economic, social and governance, as opposed to traditional legal categories. This approach allows for a broadening of the scope of the inquiry as well as for more fundamental questions to be asked.

The Commission remains committed to a vision that ensures that the promises of law become realities, that laws are not only coherently drafted, but that they meet the needs of all Canadians, both today and in the future. "Engaging Canadians in the renewal of law" is the mission of the Commission, which supports a participatory approach to law reform, where all citizens are invited to reflect and share their views. The work of law reform is one of on-going dialogue on the way in which law is lived by Canadians and how it can be improved to better fulfill their aspirations.

In 2004-2005, the Commission pursued work in many key areas that are particularly important to Canadians:

- Indigenous Legal Traditions: Research and consultations, partnerships and the co-sponsoring of a research initiative have supported the advancement of this key project leading to the release of a discussion paper later this year.
- Governance Beyond Borders: As the theme of this year's Roderick A. Macdonald contest for high school students, the project was provided with the unique viewpoints of today's youth. In addition, further consultation and research was conducted, as the Commission prepares to release a discussion paper.
- The Vulnerable Worker: The Commission published a discussion paper for this project during this reporting period. Consultations and additional research are now underway, with the view of a Report to Parliament being tabled in 2006.
- Justice Between Generations: Additional meetings, consultations and research were undertaken and the insights and perspectives received via consultations will inform the Commission's further work on this issue.

Once again, during this past year, the Commission has benefited greatly from the contributions and perspectives of Canadians. On behalf of the staff of the Commission, I would like to thank them, and we look forward to further input during 2005-2006.

Yves Le Bouthillier
President

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005 Departmental Performance Report (DPR) for the Law Commission of Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's Guide for the preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports :

- It adheres to the specific reporting requirements;
- It uses an approved Program Activity Architecture;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Name: Yves Le Bouthillier

Title: President

Date: September 15, 2005

Summary Information

Mission

The mission of the Law Commission of Canada is to engage Canadians in the renewal of the law to ensure that it is relevant, responsive, effective, equally accessible to all, and just.

Information about the Law Commission of Canada is available on its web site at www.lcc.gc.ca

Mandate

The mandate of the Law Commission of Canada is derived from the *Law Commission of Canada Act*, which came into force in April 1997. The mandate of the Commission is "to study and keep under systematic review, in a manner that reflects the concepts and institutions of the common and civil law systems, the law of Canada and its effects."

The Commission is directed under section 3 of the *Law Commission of Canada Act* to focus on four orientations:

- **New Concepts of Law**: The Commission is to work toward the development of new concepts of law and new approaches to law.
- **Efficiency and Accessibility**: The Commission is to consider measures to make the legal system more efficient, economical and accessible.
- **Stimulating Critical Debate**: The Commission is charged with stimulating critical debate about the law and how it operates in Canadian society. It is encouraged to forge productive networks with academic and other communities to ensure cooperation and coordination in law reform initiatives.
- **Eliminating Obsolescence and Anomalies**: The Commission is to work toward the elimination of obsolescence and anomalies in the current law.

The *Law Commission of Canada Act* can be found on the Commission's web site at www.lcc.gc.ca/en/about/lcca.asp .

Total Financial Resources

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
$3,322,000	$3,514,000	$3,419,000

Total Human Resources (Full Time Equivalents – FTEs)

Planned	Actual	Difference
11 FTEs	12 FTEs	+1 FTE

Performance in Relation to Prior Commitments

Strategic Outcome

The strategic outcome of the Commission is independent advice on reforming Canadian laws, institutions and procedures to ensure that they are aligned with the changing needs of individual Canadians and society.

Basis of the Performance Information

In this document, results achieved are presented in a manner consistent with the prior commitments made as part of the 2004-05 Report on Plans and Priorities. Accordingly, the information on results achieved is presented by Key Target Areas, and not by the program activities of research and citizen engagement.

The financial information in Section III is presented in relation to the entire Commission and for each of its branches. For 2004-05 the financial information is not presented by program activity.

Key Target Areas

To achieve its strategic outcome, the Commission conducts activities in four Key Target Areas. These Areas reflect issues of concern for Canadians and get to the heart of Canadians' relationships with the law and legal system. The areas can be described as follows:

Personal Relationships
Much of Canadian law is based on assumptions about how people organize their private lives, and how they relate to their partners, parents, children and others close to them. These assumptions may not adequately or accurately reflect the reality of current relationships. The Law Commission examines how laws can be designed to respond more effectively to Canadians' personal relationships.

Governance Relationships
Canadians are disengaging from public institutions, and are more sceptical about the capacity of institutions to respond to legitimate expectations. Increasingly, Canadians expect their public institutions to embrace values such as pluralism, choice and diversity. These expectations suggest a change in how Canadians perceive "citizenship". Increasingly, "citizenship" is perceived as active participation in democratic politics within the context of Canada's position in the global community.

Economic Relationships
The changing character of the workplace, the creation of new forms of property and wealth, the recognition of the significance of both paid and unpaid work, new methods of doing business, globalization, and the emergence of a knowledge-based economy, all have important consequences for those entering the labour market, and for those whose current employment is threatened. The Law Commission explores how best to structure law to enhance Canada's economic strength while protecting fundamental social values.

Social Relationships
Harmonious and healthy social relationships are built on trust, interdependence and respect. Disagreement and conflict are inevitable products of everyday life and human interaction. The law often relies on public institutions such as the criminal justice system and the police to resolve conflict and ensure security. Increasingly, however, Canadians are relying on more informal methods of conflict resolution and on private institutions to ensure their security.

The Commission also continued work on a fundamental question involving all four key target areas: *What is a Crime?* The objective of this research is to identify why certain behaviours are conceptualized as crimes, and to determine the impact of this conceptualization on personal, social, economic and governance relationships.

Past commitments are presented for each Key Target Area in the table on the next page.

2004-05 Commitments by Key Target Area	Type	Planned Spending	Actual Spending	Results Achieved During 2004-05
Personal relationships **Does Age Matter: Justice Between the Generations** • Conduct cross Canada consultations with youth groups, seniors' groups and policy makers. Participation in national and international fora. • Additional research targeted at specific areas of law and public policy.	Previously Committed	Not available*	$201,872	• Meetings and discussions with youth and seniors' groups, policy makers, academics and the general public on whether sometimes it might be better to use criteria other than age to impose responsibilities and prescribe eligibility to benefits and programs. Comments will inform the Report that will be submitted to Parliament. • Additional research was completed on age distinctions in law and in insurance.
Governance relationships **Electoral Reform** • Table a Report to Parliament that reviews the current electoral system and recommends that Parliament move toward an electoral system that better reflects Canada's democratic values.	Previously Committed	Not available*	$19,083	• The Commission's report entitled: *Voting Counts: Electoral Reform for Canada* was tabled in Parliament with recommendations for reforming Canada's electoral system, including elements of proportionality, better representation of women, minority groups and Indigenous people, as well as youth participation and representation. The report examined various electoral system design issues and ways to implement and monitor a new electoral system in Canada. • Recognition that no single measure will suffice to address the complex challenges facing Canadian democracy, and that electoral reform is necessary to energize and strengthen Canada's system of democratic governance.
Governance relationships **Indigenous Legal Traditions** • Publish a discussion paper that will develop a broader framework for understanding and respecting Indigenous legal traditions. • Create a partnership to sponsor comparative research in the areas of Indigenous corporate governance, Indigenous family property and Indigenous penal justice organizations.	Previously Committed	Not available*	$249,799	• Research and consultations pursued on the question of protection and respect for Indigenous legal traditions in an increasingly pluralistic society. Partnership created to engage a researcher to draft a comprehensive background document that will feed a discussion paper expected to be completed in the fall of 2005. • Co-sponsoring of the seventh annual legal and socio-legal research initiative, where Canadian scholars were invited to submit proposals for research papers on Indigenous legal traditions. As a result, the Commission awarded six research contracts to successful candidates.

2004-05 Commitments by Key Target Area	Type	Planned Spending	Actual Spending	Results Achieved During 2004-05
Governance relationships **Governance Beyond Borders** • Conduct research to explore new meanings of 'citizenship' (Legal Dimensions Initiative). • Publish an issue paper that will explore new concepts for understanding sovereignty in a world beyond borders and question the traditional, territorial model of governance.	Previously Committed	Not available*	$155,233	• Two virtual scholars hired to write an issues paper on governance beyond borders. Draft paper presented at various events for feedback. • Research on citizenship completed and publication planned for June 2006. • Consultations and research conducted in preparation for the release of a discussion paper. • Selection of Globalization: Canadians as Citizens of the World as the topic for the 2005 Roderick A. Macdonald Contest for high school student literature and art submissions.
Economic relationships **Governance and Freedom of Choice** • Conduct empirical and theoretical research on diverse questions concerning respect for the freedom of choice of individuals and communities, particularly in the context of structural analysis of our law and society.	Previously Committed	Not available*		• The exploratory research on Governance and Freedom of Choice was not realized due to resource and funding constraints. There are no plans to realize such a project in 2005-06.
Economic relationships **Leveraging Knowledge Assets** • Table a Report to Parliament. • Pursue a partnership with the Uniform Law Conference of Canada with a view to modernize Canadian commercial law.	Previously Committed	Not available*	$28,154	• The Commission's Report entitled *Leveraging Knowledge Assets – Reducing Uncertainty for Security Interests in Intellectual Property* was tabled to Parliament in the spring of 2004. The Report examines the legal and institutional reforms needed to facilitate secured lending based on intellectual property rights. • An agreement was signed with the Uniform Law Conference of Canada for conducting research related to the examination of commercial law in Canada.

2004-05 Commitments by Key Target Area	Type	Planned Spending	Actual Spending	Results Achieved During 2004-05
Economic relationships **The *Bank Act*** ▪ Review aspects of the *Bank Act* that have been deemed redundant in recent years.	Previously Committed	Not available*	$34,538	▪ The Commission tabled its Report *Modernizing Canada's Secured Transactions Law: The Bank Act Security Provisions* to Parliament in October 2004. The report examines the economic importance of an effective secured transactions regime and traces the historical evolution of the Canadian secured transactions law. The Report proposes three fundamental principles that can be used in assessing reform options, and recommends that the *Bank Act* security provisions, sections 427 to 429 be repealed.
Economic relationships **The Vulnerable Worker** ▪ Publish a discussion paper ▪ Organize a workshop ▪ Pursue work to enable workers in vulnerable positions to better participate in public policy and law reform. ▪ Participate in research projects in partnership with the Canadian Policy Research Networks. ▪ Publish research conducted for the Commission. ▪ Sponsor the Roderick A. Macdonald high school art and literary contest.	Previously Committed	Not available*	$213,863	▪ Publication of the discussion paper: *Is Work Working? Work Laws that Do a Better Job*, where the Commission explores some of the changes that have occurred in the world of work and encourages Canadians to think about how the law might better respond to these transformations. ▪ Two events were held to celebrate the launch of the discussion paper: a noon-hour roundtable with business leaders, workers' organizations and unions, and an evening forum for workers. Numerous other consultations were held with various groups and other activities will take place in 2005-06. ▪ The Commission pursued its partnership with the Canadian Policy Research Networks concerning research projects on vulnerable workers. ▪ Additional research published for the Commission includes *Casualties of the Labour Market: Equity, Efficiency, and Policy Choice* and *Confronting the Norm: Gender and the International Regulation of Precarious Work*. ▪ The theme for the 2004 Roderick A. Macdonald art and literary contest for high school students was "Is Work Working? Work Laws that Do a Better Job". Thirteen students won prizes.

2004-05 Commitments by Key Target Area	Type	Planned Spending	Actual Spending	Results Achieved During 2004-05
Social relationships **In Search of Security** • Table a Report to Parliament that will make recommendations related to the relationship between public police and private security and the implications this has on the lives of Canadians.	Previously Committed	Not available*	$86,241	• The Commission contributed to a special issue of the *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, which highlighted some of the results from the Commission's highly successful international conference on policing and security. • The University of Toronto Press released *Re-imagining Policing in Canada*, an edited collection of background research that was commissioned as part of the Law Commission's policing project. • The Commission is continuing research to release a Report to Parliament in 2005, which will examine the emergence of networks of modern policing, question whether policing, in all of its manifestations, continues to reflect core Canadian democratic values and aspirations, and provide recommendations for reform aimed at ensuring democratic policing.
Social relationships **Conflict Resolution: Toward Participatory Justice** • Conduct follow-up consultations with stakeholders to determine the degree to which the Commission's recommendations are implemented.	Previously Committed	Not available*	$55,747	• The Commission continues to work with communities and stakeholders to advance concepts relating to participatory justice. The Commission sponsored and/or participated in activities and events, and partnered with various organizations, to promote participatory conflict resolution.

2004-05 Commitments by Key Target Area	Type	Planned Spending	Actual Spending	Results Achieved During 2004-05
What is a Crime? Following the release of its discussion paper *What is a Crime?*, the Commission selected six case studies to explore the implications of defining particular activities as criminal, and committed to the following: ▪ Finalize research on case studies. ▪ Publish a collection of research. ▪ Develop a national consultation strategy. ▪ Prepare for an international conference that will take place in 2005-06. ▪ Sponsor a graduate student competition titled "The Place of Justice".	Previously Committed	Not available*	$319,408	▪ The Commission launched six multidisciplinary research projects that examine the factors that contribute to the definition of "unwanted" or "criminal" behaviour, and the mechanisms and techniques that are employed in response to certain behaviours. The six projects will be completed during 2005-06, and will address a range of issues, including: o Medical fraud and over-billing o The criminalization of welfare fraud o Information privacy o The legalization of gambling in Canada o The criminalization of Indigenous harvesting o Civility and Neighbourhood Order / Disorder in an Urban Setting ▪ A collection of research on *What Is a Crime?* was released by UBC Press in June 2005. ▪ Six graduate students prepared papers on The Place of Justice. These papers are currently in the publication process.
Follow-up activities relating to research projects conducted before 2004-05			$74,764	
Exploratory research activities relating to projects started after 2004-05			$206,407	
Citizen engagement activities during 2004-05			$356,345	
General administration activities during 2004-05			$1,417,546	

* The Commission did not previously allocate its 2004-05 planned budget in relation to individual commitments.

Overall Performance

Planning Approach

The Commission has an Advisory Council of up to 24 volunteers who reflect Canada's socio-economic and cultural diversity, and represent a broad range of disciplines. The Council provides advice on the Law Commission's strategic direction, long term research program, performance review and other relevant matters. Research priorities are established by the Commissioners, on the advice of the Advisory Council.

Study panels are appointed as needed to provide advice on specific research projects. Each panel is headed by a Commissioner and comprises volunteer experts from multiple disciplines and members of affected communities. To support the study panels, research contracts are awarded to recognized experts in the private sector and academia.

The Commission works with many organizations to conduct research, organize and participate in fora and conferences, and publish and distribute research material. The Commission regularly solicits research proposals, and formally assesses the relevance and value of the proposals received using elaborate selection criteria. For example, selection criteria include the need for demonstrated reform, feasibility of the research, ethical issues, risk factors, level of public interest, etc. Partnerships with research and professional associations are considered essential to leverage synergies with interested parties.

Operating Context

The past year saw the departure of the former President of the Law Commission, Nathalie Des Rosiers, and the former Executive Director, Dennis Cooley, both in the fall of 2004. Mr. Bruno Bonneville returned to the Commission as Executive Director in September 2004 to manage the day to day operations. Mr. Bernard Colas was Acting President until June 2005, when Mr. Yves Le Bouthillier was named President of the Commission.

Many factors can have implications on the performance of the Commission. These factors take the form of risk issues which are actively managed on an ongoing basis, and can be summarized as follows:

- Identification of relevant research topics
- Timing for the issuance of research reports
- Funding and ability to conduct broad consultations
- Ability to attract interested parties for research projects

Operating Budget Pressures

The Commission has been limited to the same overall budget since its inception in 1997, despite an increase in staff complement. Approximately $250,000 needs to be reallocated from operations to salaries each year, and the operating budget has also been reduced by an additional $120,000 over five years due to Expenditure Review. As a result of its funding shortfall, the Commission's ability to undertake projects and consult more broadly is limited.

Results Achieved

During the fiscal year 2004-05, the Law Commission of Canada successfully undertook multi-disciplinary research and engaged Canadian citizens in law reform. Many projects were a continuation of research previously started, leading to discussion papers, consultations and reports containing recommendations for law reform.

The main projects reflect the four complementary themes around which the Commission's work is structured: personal relationships, social relationships, economic relationships and governance relationships. These projects seek to make recommendations that allow Canadian law to respond to the following phenomena:

- **Does Age Matter: Justice Between the Generations** - Legislative rigidity that uses age as a marker and places obstacles in the way of intergenerational justice;
- **Electoral Reform** – The need to consider whether elements of proportionality should be introduced into our electoral system;
- **Indigenous Legal Traditions** – A greater recognition by our legal system of Indigenous legal traditions;
- **Governance Beyond Borders** – The impact of globalization on our system of governance;
- **Leveraging Knowledge Assets** – The legal and institutional reforms needed to facilitate secured lending based on intellectual property rights;
- **The *Bank Act*** – Recommendations to remove anomalies, anachronisms and redundancies in order to improve the efficiency of economic transactions;
- **The Vulnerable Worker** – The need to protect vulnerable workers in a constantly changing workplace;
- **In Search of Security** – The ever more significant role played by private security services in maintaining order and security;
- **Conflict Resolution: Toward Participatory Justice** – A greater use of participatory justice for individuals involved in disputes and for the Canadian legal system;
- **What is a Crime?** – Different methods of intervention designed to counter unwanted behaviour, and to search for strategies that are efficient and just.

The Commission was able to effectively deliver on all of its prior commitments, with the exception of its previously planned exploratory research on Governance and Freedom of Choice. Such research was not realized due to resource and funding constraints. There are no plans to realize such a project in 2005-06. No other changes in priorities occurred during the fiscal year 2004-05.

Benefits to Canadians

The work of the Commission serves to engage Canadians in the renewal of the law. The research and recommendations provide many benefits to Canadians, which are consistent with the Commission's mandate:

- Developing new concepts of law and new approaches to law;
- Making the legal system more efficient, economical and accessible;
- Stimulating critical debate about law and its impact on Canadian society; and
- Eliminating obsolescence and anomalies in the current law.

Alignment with Government of Canada Performance Areas

As part of its annual report to Parliament, the Government of Canada assesses its progress in six broad areas of federal involvement. The Commission's research and citizen engagement work contributes to these broad areas based on the outcomes that are sought. The following table provides a summary of the Commission's research projects which contribute to four of the six broad areas of federal involvement.

Government of Canada Performance Area	Law Commission of Canada Research Projects
Canada's Place in the World	▪ Governance Beyond Borders
Canada's Economy	▪ Leveraging Knowledge Assets ▪ The *Bank Act* ▪ The Vulnerable Worker
Society, Culture and Democracy	▪ Justice Between the Generations ▪ Electoral Reform ▪ In Search of Security ▪ Conflict Resolution – Toward Participatory Justice ▪ *What Is A Crime?*
Indigenous Peoples	▪ Indigenous Legal Traditions

Lessons Learned

Feed-back received by the Commission indicates that its direction remains sound and that research methodologies continue to be effective in achieving desired results.

Section II - Analysis by Key Target Area

Detailed Analysis of Performance

The Commission has one strategic outcome which is to provide independent advice on reforming Canadian laws, institutions and procedures to ensure that they are aligned with the changing needs of individual Canadians and society.

This section provides detailed performance information in relation to the Plans and Priorities that were set out in the Commission's Report on Plans and Priorities 2004-05. The information is presented in relation to each of the Key Target Areas. A description of the Key Target Areas is presented in the Summary Information section.

PERSONAL RELATIONSHIPS

Does Age Matter: Justice Between the Generations

Commitment Context

The objective of the research and discussion in this area is to explore how the law constructs personal relationships, and how it may, in consequence, palliate or exacerbate power imbalances that can lead to abuse and exploitation.

In 2003-04, the Commission published a discussion paper titled *Does Age Matter? Law and Relationships between Generations*. For 2004–2005, the Commission committed to engaging Canadians in a discussion on the question, particularly Canadians that are not often called upon to participate in public debates – youth and older adults.

Main Activities Previously Committed

- Conduct cross-Canada consultations with youth groups, seniors' groups, and policy makers. Participate in national and international fora in order to disseminate the ideas contained in its discussion paper and solicit feedback.
- Conduct additional research targeted at specific areas of law and public policy involving debates surrounding issues of age and relationships between generations, for example, insurance, economic security, employment and human rights.

Results Achieved During 2004-05

- The Commission met with a number of groups across Canada. Youth groups, older adults' organizations, policy-makers, academics and the general public, were asked whether sometimes it might be better to use criteria other than age to impose responsibilities and to prescribe eligibility to benefits and programs. Comments will inform the Report that will be submitted to Parliament.
- The Commission carried out additional research on transitions to retirement, child and youth labour issues, consent to health care and autonomy in seniors' institutions as well as two studies of age and insurance. Information on these topics and comments received throughout the consultation phase will inform the Commission's report that will be submitted to Parliament.

Expected Outcomes

The Commission's research and recommendations will provide policy makers with a framework for how to develop policy and law in a way that does not re-affirm stereotypes based on age. The results of this project are intended to lead policy makers to re-evaluate laws and policies that use age as a marker and that prevent people from participating fully in our society.

GOVERNANCE RELATIONSHIPS
Electoral Reform

Commitment Context

In its investigation of what kinds and forms of law best meet the notion of citizenship and citizen capacity that underlies a liberal-democratic state, the Commission studied decision-making and institutions, both public and private, and explored processes for effective governance in a framework of openness and accountability.

Main Activities Previously Committed

- Table a Report to Parliament that reviews the current electoral system and recommends that Parliament move toward an electoral system that better reflects Canada's democratic values.

Results Achieved During 2004-05

- Tabled to Parliament the Commission's Report *Voting Counts: Electoral Reform for Canada*, which includes 23 recommendations for reforming Canada's electoral system. The recommendations include elements of proportionality, better representation of women, minority groups and Indigenous people, as well as youth participation and representation. The Report examined various electoral system design issues, and ways to implement and monitor a new electoral system in Canada.
- The Report recognizes that no single measure will suffice to address the complex challenges facing Canadian democracy. However, it has become apparent that the first-past-the-post electoral system no longer meets the democratic aspirations of many Canadians. Electoral reform is, therefore, a necessary step to energize and strengthen Canada's system of democratic governance.

Expected Outcomes

The Commission's report will help clarify the debate surrounding electoral reform by reviewing arguments advanced to justify change, evaluating their relevance and cogency, and proposing a strategy for electoral reform that will help invigorate Canadian democracy. The substantive recommendations put forward by the Commission will generate momentum among politicians and citizens to reform the electoral process.

GOVERNANCE RELATIONSHIPS

Indigenous Legal Traditions

Commitment Context

Although many communities in Canada demonstrate ongoing commitment to concepts and values from Indigenous laws and traditions, frequently such concepts and values have been ignored or overruled by non-Indigenous law. Canada has been able to benefit from the enrichment of two legal traditions, civil law and common law. It should also benefit more from the Indigenous heritage and legal traditions.

Main Activities Previously Committed

- Publish a discussion paper that will develop a broader framework for understanding and respecting Indigenous legal traditions, including the issue of institutional change, the capacity of Canadian governments and society to address it, and the choice of the tools to effect this change.
- Create a partnership between the Indigenous Bar Association, the Université de Montréal and the Law Commission to sponsor comparative research in three areas, Indigenous corporate governance, Indigenous family property and Indigenous penal justice organizations.

Results Achieved During 2004-05

- Research and consultations pursued on the question of protection and respect for Indigenous legal traditions in an increasingly pluralistic society. A partnership has been established with the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada to engage a researcher from the University of Victoria as a Visiting Scholar In Residence, to draft a comprehensive background document that will feed a discussion paper which is expected to be completed in the Fall of 2005.
- Co-sponsoring of the seventh annual legal and socio-legal research initiative, where Canadian scholars were invited to submit proposals for research papers on Indigenous legal traditions. As a result, the Commission awarded six research contracts to successful candidates.

Expected Outcomes

This project will create the appropriate framework for more respectful relationships between Indigenous and non-Indigenous people in Canada, and in the process, contribute to the social and economic development of Indigenous communities and Canada.

GOVERNANCE RELATIONSHIPS
Governance Beyond Borders

Commitment Context

Globalization pressures are felt in many areas of our governance and an increasing number of Canadians recognize that they are "citizens of the world." The current legal framework is based on a territorial model of governance that may not respond to this changing perspective and the new realities of globalization. There is a perception that the current model is no longer sufficient to meet the governance needs of "Canadians as citizens of the world."

Main Activities Previously Committed

- Conduct research to explore new meanings of 'citizenship' (Legal Dimensions Initiative).
- Publish an issue paper that will explore new concepts for understanding sovereignty in a world beyond borders and question the traditional, territorial model of governance.

Results Achieved During 2004-05

- Two virtual scholars hired to write an issues paper on governance beyond borders. Draft paper presented at various events for feedback.
- Research on citizenship completed and publication planned for June 2006.
- Consultations and research conducted in preparation for the release of a discussion paper.
- Selection of Globalization: Canadians as Citizens of the World as the topic for the 2005 Roderick A. Macdonald Contest for high school student literature and art submissions.

Expected Outcomes

The Commission's research will lead to more creative thinking about the connections between national and international preoccupations within this era of globalization. It will provide an assessment of the tools and concepts of law used to face the impact of globalization.

ECONOMIC RELATIONSHIPS
Governance and Freedom of Choice

Commitment Context

This research examines how the concept of freedom of choice is a predominant feature of our political, social and legal thinking, but we rarely reflect on all the implications of this idea.

Main Activities Previously Committed

- Conduct empirical and theoretical research on diverse questions concerning respect for the freedom of choice of individuals and communities, particularly in the context of structural analysis of our law and society.

Results Achieved During 2004-05

- The exploratory research on Governance and Freedom of Choice was not realized due to resource and funding constraints. There are no plans to realize such a project in 2005-06.

Expected Outcomes

The Commission's project on Governance and Freedom of Choice will provide research in the areas of law and cities, reproductive technology, social regulation and Indigenous history.

ECONOMIC RELATIONSHIPS
Leveraging Knowledge Assets

Commitment Context

The Commission conducted research to examine constraints on using knowledge assets such as intellectual property rights as security for investment purposes.

Main Activities Previously Committed

- Table a Report to Parliament.
- Pursue a partnership with the Uniform Law Conference of Canada with a view to modernize Canadian commercial law.

Results Achieved During 2004-05

- The Commission's Report entitled: *Leveraging Knowledge Assets – Reducing Uncertainty for Security Interests in Intellectual Property* was tabled to Parliament in the spring of 2004. The report examines the legal and institutional reforms needed to facilitate secured lending based on intellectual property rights.
- An agreement was signed with the Uniform Law Conference of Canada for conducting research related to the examination of commercial law in Canada.

Expected Outcomes

The Report includes recommendations to remove ambiguities in Canadian federal law relating to security interests in intellectual property.

ECONOMIC RELATIONSHIPS
The *Bank Act*

Commitment Context

The *Bank Act* is fundamental to the regulation of commerce in Canada; yet there exist within the *Act* anomalies, anachronisms and redundancies.

Main Activities Previously Committed

- Review aspects of the *Bank Act* that have been deemed redundant in recent years.

Results Achieved During 2004-05

- The Commission tabled its Report *Modernizing Canada's Secured Transactions Law: The Bank Act Security Provisions* to Parliament in October 2004. The Report examines the economic importance of an effective secured transactions regime and traces the historical evolution of the Canadian secured transactions law. The Report proposes a set of three fundamental principles that can be used in assessing reform options, and uses the principles to critically assess the strength and weaknesses of each reform proposal. Based on its analysis, the Commission recommends that the *Bank Act* security provisions, sections 427 to 429, be repealed.

Expected Outcomes

The Report provides recommendations to Parliament to remove from the *Bank Act* certain anomalies, anachronisms and redundancies in order to improve the efficiency of economic transactions.

ECONOMIC RELATIONSHIPS
The Vulnerable Worker

Commitment Context

Economic security is most often associated with work. However, work encompasses more than a paid job and it does not always lead to economic security.

The Commission has, therefore, undertaken a project, with the goal of studying the ways in which the law allows people to attain economic security or the manner in which it impedes them in achieving this security. The law plays an important role in determining the types of work that are recognized, valued and rewarded, as well as those that are downgraded, poorly regarded and prohibited.

The Commission will attempt to determine if the law provides adequate and appropriate support for the promotion of economic security of those engaged in work in the broad sense of the term.

Main Activities Previously Committed

Research and discussion examining the ways in which the law allows people to attain economic security or impedes them from doing so, including the following activities:

- Publish a discussion paper.
- Organize a workshop titled "The New Realities of Work" at the annual meetings of the Canadian Bar Association.
- Pursue its work to enable workers in vulnerable positions to better participate in public policy and law reform.
- Participate in research projects in partnership with the Canadian Policy Research Networks.
- Publish research conducted for the Commission.
- Sponsor the Roderick A. Macdonald high school art and literary contest.

Results Achieved During 2004-05

- Publication of the discussion paper: *Is Work Working? Work Laws that Do a Better Job*, where the Commission explores some of the changes that have occurred in the world of work and encourages Canadians to think about how the law might better respond to these transformations. The discussion paper concludes with a number of ideas for the reform of Canada's work laws.
- Two events were held to celebrate the launch of the discussion paper: a noon-hour roundtable with business leaders, workers' organizations and unions, and an evening forum for workers. There were lively discussions at both events about the challenges of enhancing protections for workers in the current economic climate. Other consultations were held with various groups and more activities will take place in 2005-06.
- The Commission pursued its partnership with the Canadian Policy Research Networks concerning research projects on vulnerable workers.
- Additional research published for the Commission includes *Casualties of the Labour Market: Equity, Efficiency, and Policy Choice* and *Confronting the Norm: Gender and the International Regulation of Precarious Work*.
- The theme for the 2004 Roderick A. Macdonald art and literary contest for high school students was "Is Work Working? Work Laws that Do a Better Job". Thirteen students won prizes for their submissions.

Expected Outcomes

This research will provide not only a descriptive portrait of those workers who are having difficulty achieving economic security, it will also develop a useful framework for evaluating the various policy and regulatory options available. Based on cross-Canada consultations with Canadians about what they see as dominant trends and needs for work-related law and policy changes, the Commission aims to provide, in its final report, a sound empirical and theoretical basis upon which to engage in law reform.

SOCIAL RELATIONSHIPS
In Search of Security

Commitment Context

The objective of the Commission's research and discussion in this area is to explore the complex relationships that are emerging between public police and private security enterprises in Canada.

Main Activities Previously Committed

- Table a Report to Parliament that will make recommendations related to the relationship between public police and private security and the implications this has on the lives of Canadians.

Results Achieved During 2004-05

- The Commission contributed to a special issue of the *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, which highlighted some of the results from the Commission's highly successful international conference on policing and security.
- The University of Toronto Press released *Re-imagining Policing in Canada*, an edited collection of background research that was commissioned as part of the Law Commission's policing project.
- The Commission is continuing research to release a Report to Parliament in 2005. In addition to examining the emergence of networks of policing in Canadian society and how they have occurred, the Report will explore whether the current legal regulatory framework adequately reflects the realities of modern policing, and will question whether policing, in all of its manifestations, continues to reflect core Canadian democratic values and aspirations. The Report will also provide recommendations for reform aimed at ensuring democratic policing in the 21st century in Canada.

Expected Outcomes

This project will stimulate debate in the government, the media, in other policy forums and in policing institutions about the role of private security firms and how they should be regulated.

The Report to Parliament will identify the need for better communication and partnerships among the police and private security agencies, and will recommend steps to make this happen.

The Report will increase awareness among provincial registrars of initiatives undertaken in each jurisdiction and of approaches to regulating private security agencies, as well as a commitment to reconvene and continue discussions.

SOCIAL RELATIONSHIPS

Conflict Resolution: Toward Participatory Justice

Commitment Context

In 2003-04, the Commission tabled a Report to Parliament entitled *Transforming Relationships through Participatory Justice*. The Report examined the principles and practices of restorative justice and mediation.

Main Activities Previously Committed

- Conduct follow-up consultations with stakeholders to determine the degree to which the Commission's recommendations are implemented.

Results Achieved During 2004-05

- The Commission continues to work with communities and stakeholders to advance concepts relating to participatory justice. The Commission sponsored and/or participated in activities and events, and partnered with various organizations, to promote participatory conflict resolution, which included:
  - The Restorative Justice Week opening ceremonies and proclamation in Ottawa
  - RJ ArtsFest, an initiative of the Church Council on Justice and Corrections
  - A one-day forum on restorative justice with other organizations, including YOUCAN, a non-profit organization focussed on youth-led initiatives
  - A community forum entitled: *Engaging Us All in the Dialogue* in St-John's, Newfoundland and Labrador
  - The Ron Wiebe Awards Banquet, where persons who have advanced the cause of restorative justice in Canada are recognized
  - A project entitled *The Evaluation of a Restorative Justice Approach to Elder Abuse*, in collaboration with Prairie Research Associates

Expected Outcomes

The follow-up consultations will result in a greater awareness of the benefits of participatory justice process, for individuals involved in disputes and for the Canadian legal system as a whole.

OTHER TARGET AREA
What is a Crime?

Commitment Context

Apart from the four thematic areas forming the Commission's strategic plan, work has also been conducted on an issue with links to the four Key Target Areas. The objective is to understand the reasons why certain patterns of behaviour are identified under the concept of crime, and to check the impacts of such a concept on personal, social, economic and governance relationships, by assessing the various options available for regulating undesirable behaviour.

Main Activities Previously Committed

Following the release of its discussion paper *What is a Crime?*, the Commission selected six case studies to explore the implications defining particular activities as a crime, and committed to the following:

- Finalize research on case studies.
- Publish a collection of research.
- Develop a national consultation strategy.
- Prepare for an international conference that will take place in 2005-06.
- Sponsor a graduate student competition titled "The Place of Justice".

Results Achieved During 2004-05

- The Commission launched six multidisciplinary research projects that examine the factors that contribute to the definition of "unwanted" or "criminal" behaviour, and the mechanisms and techniques that are employed in response to certain behaviours. The six projects will be completed during 2005-06, and will address a range of issues, including:
  - Medical fraud and over-billing
  - The criminalization of welfare fraud
  - Information privacy
  - The legalization of gambling in Canada
  - The criminalization of Indigenous harvesting
  - Civility and neighbourhood order / disorder in an urban setting
- A collection of research on *What Is a Crime?* was released by UBC Press in June 2005.
- Six graduate students prepared papers on The Place of Justice. These papers are currently in the publication process.

Expected Outcomes

As a result of the Commission's research project, Canadians will be able to reflect on the strategies used to confront unwanted behaviour, and to search for strategies that are efficient and just. The aim of the project is to provide policy makers with a framework that can be used to assess the consequences of choosing the criminal law and other intervention strategies as a response to unwanted behaviour.

Section III - Supplementary Information

Organizational Information

The Law Commission is an independent departmental corporation accountable to Parliament through the Minister of Justice. The Governor in Council appoints the President and four part-time Commissioners on the recommendation of the Minister for terms not exceeding five years. The Commission is supported by a small Secretariat headed by an Executive Director.

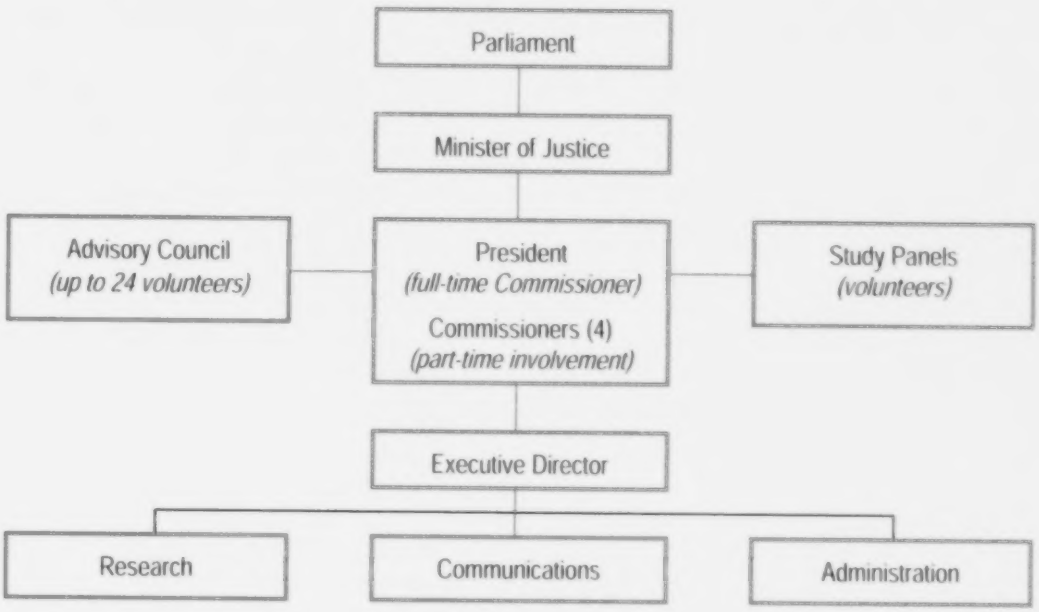

The Commission has an Advisory Council of up to 24 volunteers who reflect Canada's socio-economic and cultural diversity, and represent a broad range of disciplines. The Council provides advice on the Law Commission's strategic direction, long term research program, performance review and other relevant matters. Research priorities are established by the Commissioners, on the advice of the Advisory Council.

Study panels are appointed as needed to provide advice on specific research projects. Each panel is headed by a Commissioner and comprises volunteer experts from multiple disciplines and members of affected communities. To support the study panels, research contracts are awarded to recognized experts in the private sector and academia.

Changes in Leadership

The past year saw the departure of the former President of the Law Commission, Nathalie Des Rosiers, and the former Executive Director, Dennis Cooley, both in the fall of 2004. Mr. Bruno Bonneville returned to the Commission as Executive Director in September 2004 to manage the day to day operations. Mr. Bernard Colas was Acting President until June 2005, when Mr. Yves Le Bouthillier was named President of the Commission.

Challenges and Risk Management Practices

The Law Commission conducted an exercise with Commissioners to define the concept of risk and discuss various risk issues. The Commission has recently completed a review of its contracting procedures, and a risk-based internal audit and evaluation plan will be developed during 2005-06. It is expected that a program evaluation will be undertaken during 2005-06, and a management framework audit may also be undertaken.

Identification of Relevant Research Topics and Management of Projects

One important potential risk of the Commission relates to the identification of relevant research topics and the management of research projects. Guidance and advice is received from the Advisory Council on the relevance of proposed research. Study Panels are appointed as needed to provide advice on specific research projects. A consistent approach is used to request research proposals, which are then assessed for merit, including the credibility of the research partner and the complexity of the research proposed. Law Commission Research Officers manage research projects in relation to perceived risks, and review research reports thoroughly. Commissioners approve research reports prior to publication.

Timing for the Issuance of Research Reports

The timing for the issuance of reports impacts performance which can be reported in a given year. The issuance of reports can be affected by:

- The number of issues arising from consultations that require further study prior to the preparation of recommendations.
- The number of stakeholders to be consulted on a given topic and the ease with which groups and members of the public can be assembled for consultations.
- The small size of the Commission, staff and Commissioner turnover.

The volume of planned consultations is tailored to resources and budgets available. When further study is required, resources can be reallocated to the project, or partnership agreements can be entered into if another party is able to contribute.

Funding and Ability to Conduct Broad Consultations

Expanding the Commission's ability to consult with Canadians requires resources either in the form of funds for travel, promotion of events or appropriate electronic technology. The Commission has been limited to the same overall budget since its inception, despite an increase in staff complement. Approximately $250,000 needs to be reallocated from operations to salaries each year, and the operating budget has also been reduced by an additional $120,000 over five years due to Expenditure Review.

As a result of its funding shortfall, the Commission's ability to undertake projects and consult more broadly is limited. Since the Commission is a small Ottawa-based organization, linking to members of the public or stakeholders in regions of Canada depends on its ability to find an appropriate local partner with networks and to interest the local media. The production of discussion papers depends on early reactions to proposed topics by stakeholders, experts and members of the Commission's Advisory Council. The Commission's desire to be responsive to new and emerging issues results in a short planning timeframe for new projects.

Ability to Attract Interested Parties for Research Projects

The Law Commission's ability to form partnerships depends on determining a topic of mutual interest and agreeing to mutual responsibilities. The success of the Commission in attracting scholars from a variety of disciplines requires proactive marketing of an economic and socio-legal approach to law reform that goes beyond legal texts and analysis. Human resources must be available to build up a list of scholars in key areas related to the work of the Commission who can be advised of upcoming opportunities in their field.

Travel Policies

The Commission follows and uses the travel policies and guidelines issued by the Treasury Board Secretariat.

Statute Administered by the Law Commission of Canada

Law Commission of Canada Act (S.C., 1996, c. 9)

Contact Information

Law Commission of Canada
222 Queen Street, Suite 1124
Ottawa, Ontario
K1A 0H8

Telephone: (613) 946-8980
Fax: (613) 946-8988
E-mail: info@lcc.gc.ca
Web site: www.lcc.gc.ca

Financial Information

Table 1: Comparision of Planned to Actual Spending
(thousands of dollars)

	2002-2003 Actual	2003-2004 Actual	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Planned Spending	2004-2005 Total Authorities	2004-2005 Actual
Law Commission of Canada	3,122	3,613	3,150	3,150	3,323	3,228
Less: Non-Respendable revenue	-	-	-	-	-	-
Plus: Cost of services received without charge	128	164	172	172	191	191
Net cost of Commission	**3,250**	**3,777**	**3,322**	**3,322**	**3,514**	**3,419**
Full Time Equivalents	**12**	**12**	**11**	**11**	**12**	**12**

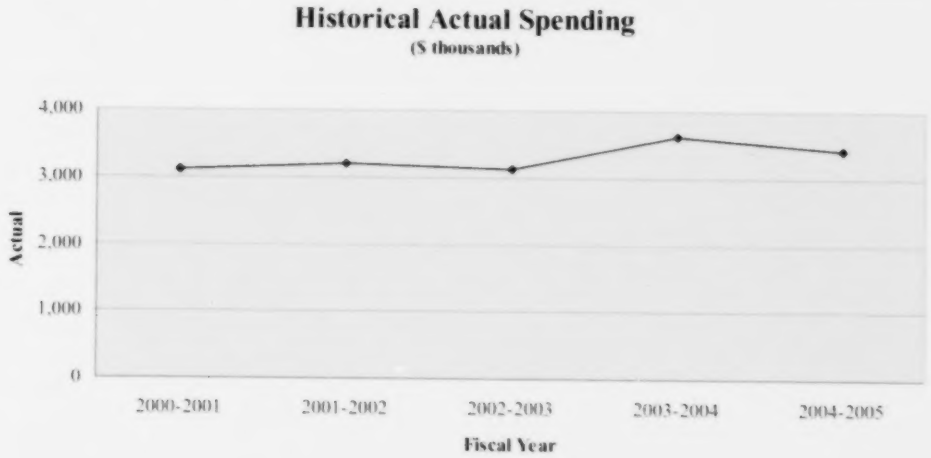

Table 2: Use of Resources
(thousands of dollars)

	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Planned Spending	2004-2005 Total Authorities	2004-2005 Actual
Budgetary				
Operating	3,150	3,150	3,323	3,228
Capital	-	-	-	-
Grants and contributions	-	-	-	-
Total: Gross Budgetary Expenditures	3,150	3,150	3,323	3,228
Less: Respendable Revenue	-	-	-	-
Total: Net Budgetary Expenditures	3,150	3,150	3,323	3,228
Non-Budgetary				
Loans, investments and advances	-	-	-	-
Total	**3,150**	**3,150**	**3,323**	**3,228**

The 2004-2005 Actual represents 97% of the Total Authorities. The difference of $95,000 between the Actual and Total Authorities is primarily attributed to research projects being delayed to the next fiscal year.

Table 3: Voted and Statutory Items
(thousands of dollars)

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2004-2005			
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
35	Program expenditures	2,966	2,966	3,131	3,036
(S)	Contributions to employee benefit plans	184	184	192	192
	Total Commission	**3,150**	**3,150**	**3,323**	**3,228**

The 2004-2005 Total Authorities represent an increase of $173,000 or 5.5% over the Main Estimates of $3,150,000. This difference represents mainly funding received through Supplementary Estimates for the 2003-2004 operating budget carry forward and salary increases resulting from collective bargaining agreements.

Table 4: Net Cost of Commission
(thousands of dollars)

	2004-2005
Total Actual Spending	3,227.9
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	107.5
Contributions covering employer's share of employee insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	83.6
	191.1
Less: Non-respendable Revenue	-
2004-2005 Net cost of Commission	**3,419.0**

Table 9: Resource Requirements by Branch
(thousands of dollars)

	Recommendations on Law Reform	Total
Commissionners	354	354
Administration	988	988
Communications	671	671
Research	1,214	1,214
Actual	**3,228**	**3,228**

Section IV - Other Items of Interest

Shared Corporate Services and Systems

Since its inception in April 1997, the Law Commission of Canada has a Memorandum of Understanding (MOU) with the Canadian Human Rights Commission (CHRC), to receive corporate services in the areas of Human Resources Management, Financial Management, Assets Management and Information Technology.

As part of the MOU agreement, functional expertise, guidance and advice are provided by the CHRC to support the Commission's staff and operations on an ongoing basis. The agreement provides a cost-effective approach for functional services and shared systems between the Commission and the CHRC, and allows the Commission to focus more resources towards research and citizen engagement activities.

BUDGET DES DÉPENSES

Commission du droit du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/81-2005
ISBN 0-660-62924-0

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internet précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Commission du droit du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Irwin Cotler

Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Table des matières

Partie I - Aperçu **3**
Message du président 3
Déclaration de la direction 5
Renseignements sommaires 6
Rendement général 14
Partie II - Analyse par domaine clé **18**
Analyse détaillée du rendement 18
Partie III - Renseignements supplémentaires **27**
Structure organisationnelle 27
Changements au niveau de la direction 28
Défis et pratiques de gestion des risques 28
Politique concernant les déplacements 29
Loi administrée par la Commission du droit du Canada 30
Coordonnées des personnes-ressources 30
Informations financières 31
Partie IV - Autres sujets d'intérêt **33**
Services généraux et systèmes partagés 33

Partie I - Aperçu

Message du président

J'ai l'honneur de présenter le rapport ministériel sur le rendement de la Commission du droit du Canada pour la période se terminant le 31 mars 2005. Toutes les activités mentionnées dans le présent document ont été menées avant ma nomination à titre de président. Je désire donc remercier M^{me} Nathalie Des Rosiers, ancienne présidente de la Commission, et M. Bernard Colas, président intérimaire, pour leurs conseils et pour leur contribution à l'important travail de l'organisme et à la réforme du droit au Canada.

Au cours des sept dernières années, la Commission a élaboré un programme de recherche qui encourage une approche multidisciplinaire à la réforme du droit. Le programme de recherche est axé sur les rapports (personnels, économiques, sociaux et de gouvernance) et non sur les catégories juridiques traditionnelles. Cette façon de voir permet d'élargir le champ d'application de la recherche et de poser un plus grand nombre de questions fondamentales.

La Commission considère que les promesses du droit doivent devenir des réalités et qu'il ne suffit pas de rédiger des lois cohérentes; il faut aussi que le droit réponde aux besoins actuels et futurs de tous les Canadiens et Canadiennes. La mission de la Commission est « d'engager les Canadiens dans le renouvellement du droit », et celle-ci met l'accent sur une approche participative en matière de réforme du droit visant à inciter tous les Canadiens et Canadiennes à réfléchir et à échanger leurs points de vue. La réforme du droit est un dialogue permanent sur la façon dont les Canadiens et les Canadiennes vivent le droit et sur les moyens de l'améliorer afin de réaliser leurs aspirations.

En 2004-2005, la Commission a mené des recherches dans un grand nombre de domaines clés qui sont très importants pour les Canadiens et les Canadiennes :

- Les traditions juridiques autochtones : La Commission a mené des recherches et des consultations, a établi des partenariats et a coparrainé une initiative de recherche qui ont permis de faire progresser ce projet clé et elle prévoit publier un document de discussion d'ici la fin de l'année.
- La Gouvernance au-delà des frontières : C'était le thème du concours Roderick A. Macdonald pour les élèves des écoles secondaires qui a permis à la Commission de connaître les points de vue uniques des jeunes. En plus, la Commission a effectué d'autres recherches et tenu d'autres consultations en vue de la publication d'un document de discussion.
- Le travailleur vulnérable : La Commission a publié un document de discussion au cours de la présente période de référence, tient actuellement d'autres consultations et mène d'autres recherches, et elle prévoit déposer un rapport au Parlement en 2006.
- La justice intergénérationnelle : La Commission a tenu d'autres réunions et consultations et a mené d'autres recherches, et elle utilisera les commentaires et les points de vue reçus durant les consultations pour poursuivre les recherches sur cette question.

Au cours de l'année passée, la Commission a bénéficié une fois de plus des contributions et des perspectives des Canadiens et des Canadiennes. Au nom du personnel de la Commission, je désire les remercier et j'espère recevoir d'autres commentaires au cours de 2005-2006.

Yves Le Bouthillier
Président

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2005 de la Commission du droit du Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de préparation de rapports énoncés dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- il est conforme aux exigences particulières de reddition des comptes décrites dans le guide;
- il utilise une structure d'architecture d'activités de programme approuvée;
- il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats visés ou obtenus avec les ressources et les autorisations accordées;
- il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Nom : Yves Le Bouthillier

Titre : Président

Date : le 15 septembre 2005

Renseignements sommaires

Mission

La mission de la Commission du droit du Canada est d'engager les Canadiens et les Canadiennes dans la réforme du droit afin de s'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, juste et également accessible à tous et à toutes.

Vous trouverez des renseignements sur la Commission du droit du Canada sur son site Web à l'adresse www.cdc.gc.ca.

Mandat

Le mandat de la Commission du droit du Canada découle de la *Loi sur la Commission du droit du Canada* qui est entrée en vigueur en avril 1997. Le mandat de la Commission est « d'étudier et revoir le droit du Canada et ses effets d'une façon systématique qui reflète les concepts et les institutions des deux systèmes juridiques canadiens, à savoir la common law et le droit civil. »

La Commission, en vertu de l'article 3 de la *Loi sur la Commission du droit du Canada,* doit se concentrer sur quatre domaines :

- **Nouveaux concepts juridiques :** la Commission doit travailler à l'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques.
- **Efficacité et accessibilité :** la Commission doit instituer des mesures qui rendent le système juridique plus efficace, plus économique et plus accessible.
- **Stimulation du débat critique :** la Commission doit favoriser la participation à un débat critique au sujet du droit et de l'application de ce dernier dans la société canadienne. Elle est encouragée à établir des réseaux avec tous les milieux universitaires et les autres collectivités afin d'assurer leur coopération et leur coordination relativement aux initiatives de réforme du droit.
- **Élimination des règles désuètes et des anomalies :** la Commission est chargée de travailler à l'élimination des règles tombées en désuétude et des anomalies du droit.

Vous trouverez la *Loi sur la Commission du droit du Canada* sur le site Web de la Commission à l'adresse http://www.lcc.gc.ca/fr/about/lcca.asp.

Total des ressources financières

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
3 322 000 $	3 514 000 $	3 419 000 $

Total des ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

Prévues	Réelles	Différence
11 ETP	12 ETP	+1 ETP

Rendement relatif aux engagements antérieurs

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de la Commission consiste à donner des conseils indépendants sur la réforme du droit canadien, des institutions et des procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants de la société canadienne.

Principes de l'information sur le rendement

Dans le présent document, les résultats obtenus sont présentés conformément aux engagements antérieurs énoncés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005. Par conséquent, les renseignements sur les résultats obtenus sont présentés par domaine clé et non par activité de programme de recherche et d'engagement des citoyens.

Les renseignements financiers de la partie III sont fournis pour l'ensemble de la Commission et pour chaque direction. Les renseignements financiers pour 2004-2005 ne sont pas présentés par activité de programme.

Domaines clés

Pour atteindre son résultat stratégique, la Commission œuvre dans quatre domaines clés qui reflètent les préoccupations des Canadiens et des Canadiennes et vont à l'essentiel de leurs rapports avec le droit et le système judiciaire. Les domaines sont les suivants :

Rapports personnels - Une bonne partie du droit canadien se fonde sur des hypothèses concernant la manière dont les personnes organisent leur vie privée et se lient avec leurs partenaires, leurs parents, leurs enfants et d'autres proches. Ces hypothèses peuvent ne pas refléter adéquatement la réalité des rapports existants. La Commission examine comment le droit devrait refléter plus efficacement les rapports personnels des Canadiens et des Canadiennes.

Rapports de gouvernance - Les Canadiens se désengagent des institutions publiques et s'interrogent sur la capacité de celles-ci de répondre à leurs attentes légitimes. De plus en plus, les Canadiens et les Canadiennes désirent que leurs institutions embrassent des valeurs telles que le pluralisme, le choix et la diversité. Ces attentes donnent à penser que la perception du concept de « citoyenneté » est en train de changer au Canada. De plus en plus de Canadiens et de Canadiennes perçoivent ce concept comme une participation active à la politique démocratique à l'intérieur du contexte des positions prises par le Canada dans la communauté mondiale.

Rapports économiques - L'évolution du milieu de travail, la création de nouvelles formes de propriété et de richesse, la reconnaissance de l'importance du travail, rémunéré ou non, les nouvelles méthodes de conduite des affaires, la mondialisation et l'émergence d'une économie fondée sur le savoir ont des conséquences importantes tant pour les personnes entrant dans le marché du travail que pour celles dont l'emploi actuel se trouve menacé. La Commission du droit cherche des moyens de mieux structurer le droit afin de renforcer l'économie du pays tout en protégeant les valeurs sociales fondamentales.

Rapports sociaux - Les rapports sociaux harmonieux et sains reposent sur la confiance, l'interdépendance et le respect. Le désaccord et le conflit sont des conséquences inévitables de la vie et des interactions humaines. Le droit se sert souvent des institutions publiques, telles que le système de justice pénale et les forces policières, pour résoudre les conflits et garantir la sécurité. Toutefois, les Canadiens et les Canadiennes utilisent de plus en plus de méthodes non officielles de résolution des conflits et se fient aux agences privées pour garantir la sécurité.

La Commission travaille aussi sur une question fondamentale touchant les quatre domaines clés : *Qu'est-ce qu'un crime?* L'objectif de cette recherche consiste à comprendre pourquoi certains comportements sont considérés comme des crimes et à déterminer les répercussions de cette conceptualisation sur les rapports personnels, sociaux, économiques et de gouvernance.

Le tableau suivant présente les engagements antérieurs par domaine clé.

Engagements de 2004-2005 par domaine clé	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats obtenus en 2004-2005
Rapports personnels **Une question d'âge? La justice intergénérationnelle** • Tenir des consultations partout au pays avec des groupes de jeunes et d'aînés et avec les décideurs. Participer à des forums nationaux et internationaux. • Effectuer d'autres recherches visant des domaines précis du droit et de la politique publique.	Engagement antérieur	Non disponible*	201 872 $	• La Commission a organisé des réunions et des consultations avec des groupes de jeunes et d'aînés, des décideurs, des universitaires et le grand public portant sur la question de savoir si le droit doit se fonder sur des critères autres que l'âge pour imposer des responsabilités et déterminer l'admissibilité aux prestations et aux programmes. Les commentaires seront publiés dans le rapport qui sera déposé au Parlement. • La Commission a terminé la recherche sur les distinctions fondées sur l'âge dans les domaines du droit et des assurances.
Rapports de gouvernance **La réforme électorale** • Déposer un rapport au Parlement qui examine le système électoral existant et recommande au Parlement d'apporter des modifications au système électoral de façon à ce qu'il reflète mieux les valeurs démocratiques canadiennes.	Engagement antérieur	Non disponible*	19 083 $	• Le rapport de la Commission intitulé *Un vote qui compte : La réforme électorale au Canada* a été déposé au Parlement et fait des recommandations sur la réforme du système électoral canadien, y compris l'introduction d'un élément de proportionnalité et une meilleure représentation des femmes, des groupes minoritaires et des Autochtones, ainsi que la participation et la représentation des jeunes. Le rapport examine plusieurs questions portant sur la structuration de différents systèmes électoraux et les méthodes pour mettre en œuvre et contrôler un nouveau système électoral au Canada. • Le rapport met en évidence qu'aucune mesure ne permettra à elle seule de relever les défis complexes auxquels fait face la démocratie canadienne et que la réforme électorale se révèle une mesure nécessaire pour dynamiser et renforcer la démocratie canadienne.

Engagements de 2004-2005 par domaine clé	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats obtenus en 2004-2005
Rapports de gouvernance **Les traditions juridiques autochtones** • Publier un document de discussion élaborant un cadre plus général permettant de comprendre et de respecter les traditions juridiques autochtones. • Établir un partenariat pour effectuer des recherches comparatives dans les domaines de la gouvernance ministérielle autochtone, du bien familial autochtone et des organismes autochtones de justice pénale.	Engagement antérieur	Non disponible*	249 799 $	• La Commission a continué la recherche et les consultations sur les méthodes pour protéger et respecter les traditions juridiques autochtones dans une société de plus en plus pluraliste. La Commission a établi un partenariat en vue d'engager un chercheur pour rédiger un document d'information détaillé qui sera utilisé en vue de préparer un document de discussion devant être terminé à l'automne 2005. • Coparrainage de la septième initiative annuelle de recherche dans les domaines juridique et socio-juridique, qui invite les universitaires canadiens à soumettre des propositions de recherche sur les traditions juridiques autochtones. En conséquence, la Commission a adjugé des contrats de recherche à six candidats.
Rapports de gouvernance **La gouvernance au-delà des frontières** • Effectuer des recherches pour examiner de nouvelles définitions du concept de « citoyenneté » (Initiative perspectives juridiques). • Publier un document de réflexion en vue d'explorer de nouveaux concepts permettant de comprendre la souveraineté dans un monde sans frontières et remettre en question le modèle traditionnel de gouvernance territoriale.	Engagement antérieur	Non disponible*	155 233 $	• La Commission a engagé deux chercheurs virtuels pour écrire un document de réflexion sur la gouvernance au-delà des frontières. Le rapport provisoire a été présenté lors de diverses activités aux fins de commentaires. • Achèvement de la recherche sur la citoyenneté qui devrait être publiée en juin 2006. • Consultations et recherches effectuées en vue de publier un document de discussion. • Sélection du thème *La mondialisation : Les Canadiens – des citoyens du monde* pour le concours d'arts et de littérature Roderick A. Macdonald de 2005 pour les élèves des écoles secondaires.

Engagements de 2004-2005 par domaine clé	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats obtenus en 2004-2005
Rapports économiques **La gouvernance et liberté de choix** • Effectuer des recherches empiriques et théoriques sur différentes questions relatives au respect de la liberté de choix des particuliers et des collectivités surtout dans le contexte de l'analyse structurelle de notre droit et de notre société.	Engagement antérieur	Non disponible*		• L'étude exploratoire sur la Gouvernance et la liberté de choix n'a pu être effectuée à cause d'une insuffisance de fonds et de ressources. La Commission ne prévoit pas réaliser ce projet en 2005-2006.
Rapports économiques **La capitalisation du savoir** • Déposer un rapport au Parlement. • Établir un partenariat avec la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec l'objectif de moderniser le droit commercial canadien.	Engagement antérieur	Non disponible*	28 154 $	• Le rapport de la Commission intitulé *Capitaliser le savoir : Réduire l'incertitude que suscitent les sûretés constituées sur les droits de propriété intellectuelle* a été déposé au Parlement au printemps 2004. Le rapport examine les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires pour faciliter les prêts garantis fondés sur les droits de propriété intellectuelle. • La Commission a conclu une entente avec la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada dans le but d'effectuer des recherches sur le droit commercial canadien.
Rapports économiques **La *Loi sur les banques*** • Examiner les aspects de la *Loi sur les banques* qui ont été considérés comme désuets au cours des dernières années.	Engagement antérieur	Non disponible*	34 538 $	• En octobre 2004, la Commission a déposé au Parlement son rapport intitulé *La loi sur les banques et la modernisation du droit canadien des sûretés*. Le rapport examine l'importance économique d'adopter un régime efficace concernant les opérations garanties et expose l'évolution historique du droit canadien dans ce domaine. Le rapport propose d'adopter trois principes fondamentaux pour évaluer les options de réforme et recommande d'abroger les articles 427 à 429 relatifs aux sûretés de la *Loi sur les banques*.

Engagements de 2004-2005 par domaine clé	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats obtenus en 2004-2005
Rapports économiques **Le travailleur vulnérable** • Publier un document de discussion. • Organiser un atelier. • Continuer le travail pour permettre aux travailleurs vulnérables de participer davantage aux politiques publiques et à la réforme du droit. • Participer à des projets de recherche en collaboration avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. • Publier les recherches menées pour le compte de la Commission. • Organiser le concours d'arts et de littérature Roderick A. Macdonald pour les élèves des écoles secondaires.	Engagement antérieur	Non disponible*	213 863 $	• Publication du document de discussion *Travailler, oui mais…: Le droit du travail à retravailler* qui examine les changements survenus dans le monde du travail et encourage les Canadiens à réfléchir aux modifications à apporter au droit pour qu'il réponde mieux à cette évolution. • La Commission a organisé deux activités pour célébrer la publication du document de discussion : un déjeuner table ronde avec les chefs de file du milieu des affaires et les représentants des associations de travailleurs et des syndicats ainsi qu'un forum en soirée pour les travailleurs. Elle a tenu des consultations avec différents groupes et organisera d'autres activités en 2005-2006. • La Commission a intensifié sa collaboration avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques relativement à des projets de recherche sur les travailleurs vulnérables. • Les autres documents de recherche publiés pour le compte de la Commission sont : *Victimes du marché du travail : Équité, Efficience et choix de politiques* et *Contester la norme : La condition féminine et la réglementation internationale du travail précaire*. • Le thème du concours d'arts et de littérature Roderick A. Macdonald de 2004 pour les élèves des écoles secondaires était *Travailler oui, mais… Le droit du travail au boulot.* Treize élèves ont gagné des prix.

Engagements de 2004-2005 par domaine clé	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats obtenus en 2004-2005
Rapports sociaux **En quête de sécurité** • Déposer un rapport au Parlement formulant des recommandations sur les rapports entre les forces policières et les agences privées de sécurité et leurs répercussions sur la vie des Canadiens et des Canadiennes.	Engagement antérieur	Non disponible*	86 241 $	• La Commission a contribué à un numéro spécial de la *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale* portant sur certains résultats du colloque international sur le maintien de l'ordre et la sécurité organisé par la Commission et qui a d'ailleurs remporté un vif succès. • L'University of Toronto Press a publié *Re-Imagining Policing in Canada*, un recueil de documents de recherche révisés, préparés dans le cadre du projet de la Commission du droit sur le maintien de l'ordre et la sécurité. • La Commission continue les recherches en vue de déposer un rapport au Parlement en 2005 qui examine les nouveaux réseaux de maintien de l'ordre, vise à déterminer si le maintien de l'ordre actuel, dans toutes ses manifestations, continue à refléter les valeurs et les aspirations démocratiques des Canadiens et des Canadiennes et formule des recommandations de réforme visant à assurer le maintien de l'ordre démocratique.
Rapports sociaux **La résolution des conflits : Sur la voie de la justice participative** • Mener des consultations auprès de groupes intéressés afin de déterminer dans quelle mesure les recommandations de la Commission sont adoptées.	Engagement antérieur	Non disponible*	55 747 $	• La Commission continue à travailler avec les collectivités et les intervenants afin de faire connaître les concepts de la justice participative. La Commission a parrainé diverses activités et a établi des partenariats avec différentes organisations en vue de promouvoir la justice participative pour la résolution des conflits.

Engagements de 2004-2005 par domaine clé	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats obtenus en 2004-2005
Qu'est-ce qu'un crime? À la suite de la publication du document de discussion *Qu'est-ce qu'un crime?* la Commission a choisi six études de cas en vue d'examiner en profondeur les conséquences qu'entraîne le fait de considérer certaines activités comme des crimes et s'engage à : • terminer la recherche sur les études des cas; • publier une collection de documents de recherche; • élaborer une stratégie de consultation nationale; • se préparer en vue d'une conférence internationale qui aura lieu en 2005-2006; • parrainer un concours à l'intention des étudiants diplômés intitulé « La place de la justice ».	Engagement antérieur	Non disponible*	319 408 $	• La Commission a lancé six projets de recherche multidisciplinaire qui examinent les facteurs qui contribuent à la définition d'un comportement « indésirable » ou « criminel » et les mécanismes et les techniques utilisés pour réagir à certains comportements. Les six projets seront terminés en 2005-2006 et aborderont un grand nombre de questions, y compris : o la fraude commise par les professionnels de la santé et la surfacturation o la criminalisation de la fraude contre l'aide sociale o la confidentialité des renseignements o la légalisation du jeu de hasard au Canada o la criminalisation des pratiques de récolte des autochtones o la civilité et l'ordre ou le désordre dans les quartiers en milieu urbain • En juin 2005, l'UBC Press a publié une collection de documents de recherche sur *Qu'est-ce qu'un crime?* • Six étudiants diplômés ont rédigé des documents sur « La place de la justice ». Ces documents seront publiés bientôt.
Activités ultérieures relatives aux projets de recherche menés avant 2004-2005			74 764 $	
Études exploratoires relatives à des projets de recherche lancés après 2004-2005			206 407 $	
Activités d'engagement des citoyens pour la période 2004-2005			356 345 $	
Administration générale pour la période 2004-2005			1 417 546 $	

* La Commission n'a pas réparti auparavant le budget de 2004-2005 relativement aux engagements individuels.

Rendement général

Orientation de la planification

La Commission a mis sur pied un Conseil consultatif comprenant un maximum de 24 bénévoles, qui reflète la diversité socioéconomique et culturelle du Canada et représente un vaste éventail de disciplines. Le conseil donne des avis sur l'orientation stratégique, le programme de recherches à long terme et l'évaluation du rendement de la Commission du droit, ainsi que sur toute autre question pertinente. Les commissaires établissent les priorités de recherche en se fondant sur l'avis du Conseil consultatif.

Des comités d'étude sont formés au besoin pour donner des conseils sur des projets de recherche particuliers. Chaque comité est dirigé par un commissaire et se compose de spécialistes bénévoles de diverses disciplines et de membres des collectivités intéressées. Afin d'aider les comités d'étude, la Commission accorde des contrats de recherche à des spécialistes du secteur privé et du milieu universitaire.

La Commission collabore avec un grand nombre d'organismes en vue d'effectuer des recherches, d'organiser ou de participer à des forums et à des conférences, ainsi que de publier et distribuer des documents de recherche. La Commission sollicite régulièrement des propositions de recherche et évalue la pertinence et la valeur des propositions en utilisant des critères détaillés de sélection. Par exemple, les critères de sélection tiennent compte de la nécessité d'une réforme justifiée, de la faisabilité de la recherche, des questions éthiques, des facteurs de risque, de l'intérêt du public, etc. Les partenariats avec des associations professionnelles et de recherche sont essentiels pour améliorer les synergies avec les parties concernées.

Contexte opérationnel

À l'automne 2004, M^me^ Nathalie Des Rosiers, ancienne présidente de la Commission du droit du Canada, et M. Dennis Cooley, ancien directeur exécutif, ont quitté la Commission. En septembre 2004, M. Bruno Bonneville a décidé de se joindre de nouveau à la Commission en tant que directeur exécutif pour gérer les activités quotidiennes. M. Bernard Colas a été président intérimaire jusqu'en juin 2005, date à laquelle M. Yves Le Bouthillier a été nommé président de la Commission.

Un grand nombre de facteurs peuvent influencer le rendement de la Commission. Ces facteurs sont des questions liées aux risques qui sont gérés de façon méthodique et peuvent se résumer comme suit :

- détermination de sujets de recherche pertinents;
- calendrier de publication des rapports de recherche;
- financement et capacité de mener de vastes consultations;
- capacité d'intéresser les intervenants aux projets de recherche.

Pressions du budget d'exploitation

Le budget global de la Commission n'a pas été modifié depuis sa création en 1997, malgré l'augmentation de l'effectif. Chaque année, la Commission doit transférer environ 250 000 $ du budget d'exploitation aux dépenses salariales et le budget d'exploitation a été réduit de 120 000 $ sur une période de cinq ans après l'examen des dépenses. En raison de cette insuffisance de fonds, la capacité de la Commission de lancer des projets et d'organiser un plus grand nombre de consultations avec les parties intéressées est limitée.

Résultats obtenus

Au cours de l'exercice financier 2004-2005, la Commission du droit du Canada a effectué des recherches multidisciplinaires qui ont connu un grand succès et a engagé les citoyens canadiens à participer à la réforme du droit. Un grand nombre de projets concernaient des recherches déjà en cours et ont permis d'organiser des consultations et de publier des documents de discussion et des rapports contenant des recommandations sur la réforme du droit.

Les projets principaux reflètent les quatre domaines clés qui orientent le travail de la Commission : les rapports personnels, les rapports sociaux, les rapports économiques et les rapports de gouvernance. Ces projets visent à formuler des recommandations qui permettent au droit canadien de réagir aux phénomènes suivants :

- **Une question d'âge? La justice intergénérationnelle** – la rigidité des lois qui utilisent l'âge comme un critère et fait obstacle à la justice intergénérationnelle;
- **La réforme électorale** – prendre en considération la nécessité d'introduire un élément de proportionnalité dans notre système électoral;
- **Les traditions juridiques autochtones** – notre système judiciaire doit reconnaître davantage les traditions juridiques autochtones;
- **La gouvernance au-delà des frontières** – les répercussions de la mondialisation sur notre système de gouvernance;
- **La capitalisation du savoir** – les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires pour faciliter les prêts garantis fondés sur les droits de propriété intellectuelle;
- **La *Loi sur les banques*** – des recommandations pour éliminer les anomalies, les anachronismes et les répétitions afin d'améliorer l'efficacité des opérations économiques;
- **Le travailleur vulnérable** – la nécessité de protéger les travailleurs vulnérables dans un milieu de travail qui change constamment;
- **En quête de sécurité** – le rôle croissant joué par les services de sécurité privés dans le maintien de l'ordre et de la sécurité;
- **La résolution des conflits : Sur la voie de la justice participative** – une plus grande prise de conscience des avantages du processus de justice participative pour les parties à un litige et pour le système judiciaire canadien dans son ensemble;

- **Qu'est-ce qu'un crime?** – différentes méthodes d'intervention conçues pour réagir aux comportements indésirables et pour trouver des stratégies efficaces et équitables.

La Commission a pu respecter tous ses engagements antérieurs à l'exception de l'étude exploratoire sur la Gouvernance et la liberté de choix. Cette recherche n'a pu être effectuée à cause d'une insuffisance de fonds. La Commission ne prévoit pas réaliser ce projet en 2005-2006. Aucun autre changement de priorité n'a eu lieu durant l'exercice financier 2004-2005.

Avantages pour les Canadiens

Le travail de la Commission vise à engager les Canadiens dans le renouvellement du droit. Les recherches et les recommandations offrent aux Canadiens un grand nombre d'avantages qui sont cohérents avec le mandat de la Commission :

- élaborer de nouveaux concepts de droit et de nouvelles approches au droit;
- rendre le système juridique plus efficace, économique et accessible;
- encourager le débat critique sur le droit et sur ses répercussions sur la société canadienne;
- éliminer les règles désuètes et les anomalies du droit actuel.

Harmonisation avec les domaines d'engagement du gouvernement du Canada

Dans le cadre de son rapport annuel au Parlement, le gouvernement du Canada évalue ses progrès relativement à six domaines d'engagement fédéraux. Le travail de recherche et d'engagement des citoyens de la Commission contribue à ces domaines généraux en se fondant sur les résultats visés. Le tableau suivant explique brièvement les projets de recherche de la Commission qui contribuent à quatre des six domaines d'engagement fédéraux.

Domaines d'engagement du gouvernement du Canada	Projets de recherche de la Commission du droit du Canada
La place du Canada dans le monde	▪ La gouvernance au-delà des frontières
L'économie du Canada	▪ La Capitalisation du savoir ▪ La *Loi sur les banques* ▪ Le travailleur vulnérable
Société, culture et démocratie	▪ La justice intergénérationnelle ▪ La réforme électorale ▪ En quête de sécurité ▪ La résolution des conflits : Sur la voie de la justice participative ▪ *Qu'est-ce qu'un crime?*
Les peuples autochtones	▪ Les traditions juridiques autochtones

Leçons tirées

Les commentaires reçus par la Commission indiquent que son orientation est solide et que ses méthodologies de recherche permettent d'atteindre les résultats visés.

Partie II - Analyse par domaine clé

Analyse détaillée du rendement

Le résultat stratégique de la Commission consiste à donner des conseils indépendants sur la réforme du droit canadien, des institutions et des procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants de la société canadienne.

La présente partie donne des renseignements détaillés sur le rendement par rapport aux plans et priorités énoncés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005. Les renseignements sont présentés par domaine clé. Une description des domaines clés est présentée dans la section Renseignements sommaires.

RAPPORTS PERSONNELS
Une question d'âge? La justice intergénérationnelle

Engagement

L'objectif de la recherche et des discussions dans ce domaine est d'examiner de quelle façon le droit définit les rapports personnels et, par conséquent, comment il peut mitiger ou exacerber les déséquilibres de pouvoir qui peuvent mener à des abus et à l'exploitation.

En 2003-2004, la Commission a publié un document de discussion intitulé *Une question d'âge? Les rapports entre les générations et le droit*. En 2004-2005, la Commission a invité les Canadiens, et surtout ceux qui assistent rarement aux débats publics, comme les jeunes et les aînés, à participer à des discussions portant sur ce thème.

Principaux engagements antérieurs

- Mener des consultations partout au pays avec des groupes de jeunes et d'aînés et avec les décideurs. Participer à des forums nationaux et internationaux en vue de faire connaître les idées contenues dans le document de discussion et solliciter des commentaires.
- Effectuer des recherches supplémentaires visant des domaines du droit et de politiques publiques précis au moyen de débats sur des questions relatives à l'âge et aux rapports intergénérationnels, par exemple, les assurances, la sécurité économique, l'emploi et les droits de la personne.

Résultats obtenus en 2004-2005

- La Commission a rencontré plusieurs groupes partout au Canada. Elle a demandé à des groupes de jeunes, à des associations d'aînés, à des décideurs, à des universitaires et au grand public si le droit doit se fonder sur des critères autres que l'âge pour imposer des responsabilités et déterminer l'admissibilité aux prestations et aux programmes. Les commentaires seront publiés dans le rapport qui sera déposé au Parlement.
- La Commission poursuit ses recherches sur la transition vers la retraite, sur les questions liées au travail des jeunes et des enfants, ainsi que sur le consentement aux soins de santé et sur l'autonomie dans les établissements pour personnes âgées, en plus de deux études sur l'âge et sur les assurances. L'information sur ces sujets et les commentaires reçus au cours de l'étape de consultation alimenteront le rapport qui sera déposé au Parlement.

Résultats prévus

Les recherches et les recommandations de la Commission permettront aux décideurs d'élaborer des politiques et des concepts juridiques qui ne réaffirment pas les stéréotypes fondés sur l'âge. Les résultats de ce projet devraient inciter les décideurs à réexaminer le droit et les politiques qui utilisent l'âge comme un critère et qui empêchent les personnes de participer pleinement à notre société.

RAPPORTS DE GOUVERNANCE
La réforme électorale

Engagement

Dans son enquête portant sur les formes de droit qui répondent mieux au concept de citoyenneté et à la capacité des citoyens présents dans un État démocratique libéral, la Commission étudie les processus de prise de décision et les institutions publiques et privées et examine les moyens d'établir une gouvernance efficace dans un cadre de transparence et de responsabilité.

Principaux engagements antérieurs

- Déposer un rapport au Parlement qui examine le système électoral existant et qui recommande au Parlement d'apporter des modifications au système électoral de façon à ce qu'il reflète mieux les valeurs démocratiques canadiennes.

Résultats obtenus en 2004-2005

- La Commission a déposé au Parlement un rapport intitulé *Un vote qui compte : La réforme électorale au Canada* qui contient 23 recommandations sur la réforme du système électoral canadien. Le rapport recommande aussi d'introduire un élément de proportionnalité dans le système électoral canadien et de favoriser une meilleure représentation des femmes, des groupes minoritaires et des Autochtones, ainsi que la participation et la représentation des jeunes. Le rapport examine plusieurs questions portant sur la structuration de différents systèmes électoraux et les méthodes pour mettre en œuvre et contrôler un nouveau système électoral au Canada.
- Le rapport met en évidence qu'aucune mesure ne permettra à elle seule de relever les défis complexes auxquels fait face la démocratie canadienne. Il apparaît toutefois de plus en plus que le système uninominal majoritaire a cessé de répondre aux aspirations démocratiques d'un grand nombre de Canadiennes et de Canadiens. La réforme électorale se révèle donc une mesure nécessaire pour dynamiser et renforcer la démocratie canadienne.

Résultats prévus

Le rapport de la Commission aidera à préciser le débat sur la réforme électorale, puisqu'il examine les arguments élaborés à l'appui des changements, évalue leur importance et leur bien-fondé et propose une stratégie de réforme électorale qui aidera à redonner de la vigueur à la démocratie canadienne. Les recommandations de fond de la Commission encourageront les politiciens et les citoyens à réformer le processus électoral.

RAPPORTS DE GOUVERNANCE
Les traditions juridiques autochtones

Engagement

Bien que plusieurs collectivités canadiennes soient sensibles aux concepts et aux valeurs du droit et des traditions autochtones, ces concepts et valeurs ont été ignorés ou rejetés par le droit non-autochtone. Le Canada a pu bénéficier de l'enrichissement de deux traditions juridiques, à savoir le droit civil et la common law. Il devrait aussi pouvoir tirer des avantages de l'héritage et des traditions juridiques autochtones.

Principaux engagements antérieurs

- Publier un document de discussion qui élaborera un cadre général permettant de comprendre et de respecter les traditions juridiques autochtones, y compris la question relative au changement institutionnel, la capacité des gouvernements canadiens et de la société d'intervenir et le choix des outils permettant de procéder à un tel changement.
- Établir un partenariat entre l'Association du barreau autochtone, l'Université de Montréal et la Commission du droit du Canada qui permettra d'organiser des recherches comparatives dans les trois domaines suivants : la gouvernance ministérielle autochtone, le bien familial autochtone et les organismes autochtones de justice pénale.

Résultats obtenus en 2004-2005

- La Commission a poursuivi les recherches et les consultations sur les méthodes pour protéger et respecter les traditions juridiques autochtones dans une société de plus en plus pluraliste. Un partenariat a été établi avec le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada en vue d'engager un chercheur virtuel en résidence de l'Université de Victoria pour rédiger un document d'information détaillé qui sera utilisé pour préparer un document de discussion qui devrait être terminé à l'automne 2005.
- La Commission a coparrainé la septième initiative annuelle de recherche dans les domaines juridique et socio-juridique qui invite les universitaires canadiens à soumettre des propositions de recherche sur les traditions juridiques autochtones. En conséquence, la Commission a adjugé des contrats de recherche à six candidats.

Résultats prévus

Ce projet créera un cadre favorable au développement de relations positives entre les populations autochtones et non-autochtones au Canada et contribuera au développement social et économique des collectivités autochtones du Canada.

RAPPORTS DE GOUVERNANCE
La gouvernance au-delà des frontières

Engagement

Plusieurs secteurs de notre gouvernance subissent les pressions de la mondialisation, et un nombre croissant de Canadiens se considèrent comme des « citoyens du monde ». Le cadre juridique actuel se fonde sur un modèle territorial de gouvernance qui peut être incapable de s'adapter à l'évolution des perspectives et aux nouvelles réalités de la mondialisation. Il apparaît toutefois de plus en plus que le modèle existant a cessé de répondre aux besoins de gouvernance des « Canadiens citoyens du monde. »

Principaux engagements antérieurs

- Effectuer des recherches pour examiner de nouvelles définitions du concept de « citoyenneté » (Initiative « Perspectives juridiques »).
- Publier un document qui examinera de nouveaux concepts permettant de comprendre la souveraineté dans un monde sans frontières et remettra en question le modèle traditionnel de gouvernance territoriale.

Résultats obtenus en 2004-2005

- La Commission a engagé deux chercheurs virtuels pour écrire un document sur la gouvernance au-delà des frontières. Le rapport provisoire a été présenté lors de diverses activités aux fins de commentaires.
- Achèvement de la recherche sur la citoyenneté qui devrait être publiée en juin 2006.
- Consultations et recherches menées en vue de la publication d'un document de discussion.
- La mondialisation : « Les Canadiens – des citoyens du monde » est le thème du concours d'arts et de littérature Roderick A. Macdonald de 2005 pour les élèves des écoles secondaires.

Résultats prévus

Le projet de la Commission encouragera des réflexions sur les liens entre les préoccupations nationales et internationales à l'ère de la mondialisation. En outre, il évaluera les outils et les concepts juridiques utilisés pour faire face aux répercussions de la mondialisation.

RAPPORTS ÉCONOMIQUES
La gouvernance et liberté de choix

Engagement

La recherche examine pourquoi le concept de liberté de choix est une caractéristique prédominante de notre pensée politique, sociale et juridique et soulève le fait que nous réfléchissons rarement à toutes les conséquences de cette façon de penser.

Principaux engagements antérieurs

- Effectuer des recherches théoriques et empiriques sur différentes questions relatives au respect de la liberté de choix des particuliers et des collectivités, surtout dans le contexte de l'analyse structurale de notre droit et de notre société.

Résultats obtenus en 2004-2005

- L'étude exploratoire sur la Gouvernance et la liberté de choix n'a pu être effectuée à cause d'une insuffisance de fonds et de ressources. La Commission ne prévoit pas réaliser ce projet en 2005-06.

Résultats prévus

Le projet de la Commission sur la Gouvernance et la liberté de choix mènera des recherches dans les domaines du droit et des villes, des techniques de reproduction, de la réglementation sociale et de l'histoire orale autochtone.

RAPPORTS ÉCONOMIQUES
La capitalisation du savoir

Engagement

La Commission a effectué des recherches visant à examiner les contraintes liées à l'utilisation du savoir, tels des droits de propriété intellectuelle, comme sûreté à des fins d'investissement.

Principaux engagements antérieurs

- Déposer un rapport au Parlement.
- Établir un partenariat avec la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec pour objectif de moderniser le droit commercial canadien.

Résultats obtenus en 2004-2005

- Le rapport de la Commission intitulé *Capitaliser le savoir : Réduire l'incertitude que suscitent les sûretés constituées sur les droits de propriété intellectuelle* a été déposé au Parlement au printemps 2004. Le rapport examine les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires pour faciliter les prêts garantis fondés sur les droits de propriété intellectuelle.
- La Commission a conclu une entente avec la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, dans le but d'effectuer des recherches sur le droit commercial canadien.

Résultats prévus

Le rapport formulera des recommandations visant à éliminer les ambiguïtés du droit fédéral canadien relativement aux sûretés dans le domaine de la propriété intellectuelle.

RAPPORTS ÉCONOMIQUES
La *Loi sur les banques*

Engagement

La *Loi sur les banques* est indispensable pour réglementer les activités commerciales au Canada; toutefois, elle contient des anomalies, des anachronismes et des répétitions.

Principaux engagements antérieurs

- Examiner les aspects de la *Loi sur les banques* qui ont été considérés comme répétitifs au cours des dernières années.

Résultats obtenus en 2004-2005

- En octobre 2004, la Commission a déposé au Parlement son rapport intitulé La *Loi sur les banques et la modernisation du droit canadien des sûretés*. Le rapport examine l'importance économique d'adopter un régime efficace d'opérations garanties et expose l'évolution historique du droit canadien concernant les opérations garanties. Le rapport établit un ensemble de principes fondamentaux qui serviront à évaluer les options de réforme disponibles et il s'appuie sur ces principes pour faire une analyse critique des points forts et des points faibles de chaque proposition de réforme. La Commission recommande d'abroger les articles 427 à 429, relatifs aux sûretés, de la *Loi sur les banques*.

Résultats prévus

Le rapport formule des recommandations au Parlement relativement à l'élimination des anomalies, des anachronismes et des répétitions contenus dans la *Loi sur les banques* en vue d'améliorer l'efficacité des opérations commerciales.

RAPPORTS ÉCONOMIQUES
Le travailleur vulnérable

Engagement

La sécurité économique est généralement associée au travail. Toutefois, le travail comporte aussi des activités non rémunérées et n'est pas toujours une source de sécurité économique.

La Commission a lancé un projet en vue d'étudier comment le droit permet ou empêche d'atteindre la sécurité économique. Le droit joue un rôle important dans la détermination des types d'emploi qui sont reconnus, valorisés et récompensés et de ceux qui sont dévalorisés, peu considérés ou interdits.

La Commission essayera de déterminer si le droit appuie adéquatement la sécurité économique de toutes les personnes qui travaillent, au sens large du terme.

Principaux engagements antérieurs

Des recherches et des discussions examinant de quelle façon le droit aide à permettre ou à empêcher d'atteindre la sécurité économique, y compris :

- publier un document de discussion;
- organiser à l'assemblée annuelle du Barreau canadien un groupe de travail intitulé « Les nouvelles réalités du travail »;
- poursuivre son travail pour permettre aux travailleurs vulnérables de participer davantage aux politiques publiques et à la réforme du droit;
- participer à des projets de recherche, en collaboration avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques;
- publier les recherches menées pour le compte de la Commission;
- organiser le concours d'arts et de littérature Roderick A. Macdonald pour les élèves des écoles secondaires.

Résultats obtenus en 2004-2005

- Publication du document de discussion *Travailler, oui mais...:Le droit du travail à retravailler* qui examine les changements survenus dans le monde du travail et encourage les Canadiens à réfléchir aux modifications à apporter au droit pour qu'il réponde mieux à cette évolution. Le document de discussion se termine par quelques réflexions sur la réforme du droit du travail au Canada.
- La Commission a organisé deux activités pour célébrer la publication du document de discussion : un déjeuner table ronde avec les chefs de file du milieu des affaires et les représentants des associations de travailleurs et des syndicats, ainsi qu'un forum en soirée pour les travailleurs. Les deux activités ont suscité des discussions animées sur les difficultés d'offrir aux travailleurs de meilleures protections dans le climat économique actuel. La Commission a tenu des consultations auprès de différents groupes et organisera d'autres activités en 2005-2006.
- La Commission a établi un partenariat avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques relativement à des projets de recherche sur les travailleurs vulnérables.
- Les autres documents de recherche publiés pour le compte de la Commission sont : *Victimes du marché du travail : Équité, Efficience et choix de politiques* et *Contester la norme : La condition féminine et la réglementation internationale du travail précaire*.
- Le thème du concours d'arts et de littérature Roderick A. Macdonald de 2004 pour les élèves des écoles secondaires était *Travailler oui, mais... Le droit du travail au boulot*. Treize étudiants ont gagné des prix.

Résultats prévus

Ce projet dressera le portrait des travailleurs qui ont des difficultés à atteindre la sécurité économique et élaborera un cadre utile à l'évaluation des différentes politiques et options de réglementation disponibles. La Commission entreprendra des consultations partout au Canada afin de comprendre les tendances dominantes et les besoins relatifs au droit du travail et aux changements politiques et de préparer un rapport définitif qui constituera un fondement empirique et théorique pour la réforme du droit.

RAPPORTS ÉCONOMIQUES
En quête de sécurité

Engagement

L'objectif des recherches et des discussions de la Commission dans ce domaine est d'examiner les nouveaux modèles complexes de rapports entre les forces policières et les agences privées de sécurité au Canada.

Principaux engagements antérieurs

- Déposer un rapport au Parlement formulant des recommandations sur les rapports entre les forces policières et les agences privées de sécurité et leurs répercussions sur la vie des Canadiens et des Canadiennes.

Résultats obtenus en 2004-2005

- La Commission a contribué à un numéro spécial de la *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale* portant sur certains résultats du colloque international sur le maintien de l'ordre et la sécurité organisé par la Commission et qui a d'ailleurs remporté un vif succès.
- L'University of Toronto Press a publié *Re-Imagining Policing in Canada*, un recueil de documents de recherche révisés préparés dans le cadre du projet de la Commission du droit sur le maintien de l'ordre et la sécurité.
- La Commission poursuit les recherches en vue de déposer un rapport au Parlement en 2005 qui examine les nouveaux réseaux de maintien de l'ordre au Canada et les motifs de leur apparition, vise à déterminer si le cadre judiciaire et réglementaire actuel reflète les réalités du maintien de l'ordre moderne et si le maintien de l'ordre, dans toutes ses manifestations, continue à refléter les valeurs et les aspirations démocratiques des Canadiens et des Canadiennes. Le rapport formulera aussi des recommandations visant à assurer le maintien de l'ordre démocratique dans le Canada du XXI[e] siècle.

Résultats prévus

Ce projet alimentera des débats auprès du gouvernement, des médias, d'autres forums sur les politiques et des institutions chargées du maintien de l'ordre sur le rôle des agences privées de sécurité et sur leur réglementation.

Le rapport déposé au Parlement mettra en évidence le besoin de meilleures communications, ainsi que de partenariats entre les forces policières et les agences privées de sécurité et recommandera les mesures à prendre.

Le rapport vise à sensibiliser les greffiers provinciaux au sujet des initiatives mises de l'avant dans chaque territoire de compétence et des approches adoptées en vue de réglementer les agences privées de sécurité, ainsi qu'à les inviter à se réunir de nouveau et à poursuivre les discussions.

RAPPORTS SOCIAUX

La résolution des conflits : Sur la voie de la justice participative

Engagement

En 2003-2004, la Commission a déposé au Parlement un rapport intitulé *La transformation des rapports humains par la justice participative*. Le rapport examine les principes et les pratiques de la justice réparatrice et de la médiation.

Principaux engagements antérieurs

- Mener des consultations auprès des groupes intéressés afin de déterminer dans quelle mesure les recommandations de la Commission sont adoptées.

Résultats obtenus en 2004-2005

- La Commission continue le travail avec les collectivités et les intervenants afin de faire connaître les concepts de la justice participative. La Commission a parrainé diverses activités et a établi des partenariats avec différentes organisations en vue de promouvoir la justice participative pour la résolution des conflits, y compris :
  - les cérémonies d'ouverture de la Semaine de la justice réparatrice et la proclamation par le maire à l'hôtel de ville d'Ottawa;
  - le festival des arts dans le cadre de la Semaine de la justice réparatrice, une initiative du Conseil des églises pour la justice et la criminologie;
  - un forum d'une journée sur la justice réparatrice avec d'autres organisations, comme YOUCAN, un organisme à but non lucratif qui se concentre sur les programmes pour les jeunes;
  - un forum communautaire intitulé *Engageons-nous tous dans le dialogue* à St. John's, Terre-Neuve et Labrador;
  - la Cérémonie de remise des prix Ron Wiebe qui reconnaît les personnes qui ont fait avancer la cause de la justice réparatrice au Canada;
  - en collaboration avec Prairie Research Associates, un projet intitulé *Évaluation d'une approche de justice réparatrice à l'égard de la violence envers les aînés.*

Résultats prévus

Les consultations stimuleront une plus grande prise de conscience des avantages du processus de justice participative pour les parties à un litige et pour le système judiciaire canadien dans son ensemble.

AUTRE DOMAINE CLÉ
Qu'est-ce qu'un crime?

Engagement

Outre les quatre domaines thématiques qui constituent le plan stratégique, la Commission a entrepris des travaux sur une question qui se rapporte aux quatre thèmes. L'objectif est de comprendre la raison pour laquelle certains comportements sont considérés comme des crimes et de vérifier les répercussions d'un tel concept sur les rapports personnels, sociaux, économiques et de gouvernance, en évaluant les différentes options disponibles pour contrôler les comportements indésirables.

Principaux engagements antérieurs

À la suite de la publication du document de discussion *Qu'est-ce qu'un crime?* la Commission a choisi six études de cas en vue d'examiner en profondeur les conséquences qu'entraîne le fait de considérer certaines activités comme des crimes et s'engage à :

- terminer la recherche sur les études de cas;
- publier une collection de documents de recherche;
- élaborer une stratégie de consultation nationale;
- se préparer en vue d'une conférence internationale qui aura lieu en 2005-2006;
- organiser un concours à l'intention des étudiants diplômés intitulé « La place de la justice ».

Résultats obtenus en 2004-2005

- La Commission a lancé six projets de recherche multidisciplinaire qui examinent les facteurs qui contribuent à la définition d'un comportement « indésirable » ou « criminel » et les mécanismes et les techniques utilisés pour réagir à certains comportements. Les six projets seront terminés en 2005-2006 et aborderont un grand nombre de questions, y compris :
  - la fraude commise par les professionnels de la santé et la surfacturation;
  - la criminalisation de la fraude contre l'aide sociale;
  - la confidentialité des renseignements;
  - la légalisation du jeu de hasard au Canada;
  - la criminalisation des pratiques de récolte des autochtones;
  - la civilité et l'ordre ou le désordre dans les quartiers en milieu urbain.
- En juin 2005, l'UBC Press a publié une collection de documents de recherche sur *Qu'est-ce qu'un crime?*
- Six étudiants diplômés ont rédigé des documents sur « La place de la justice ». Ces documents seront publiés bientôt.

Résultats prévus

Par suite du projet de la Commission, les Canadiens et les Canadiennes pourront réfléchir aux stratégies utilisées pour contrôler les comportements indésirables et rechercher des stratégies efficaces et équitables. Le projet vise à fournir aux décideurs un cadre qui peut être utilisé pour évaluer les conséquences de choisir le droit pénal et d'autres stratégies d'intervention comme réponse aux comportements indésirables.

Partie III - Renseignements supplémentaires

Structure organisationnelle

La Commission du droit est une agence ministérielle indépendante qui doit rendre compte au Parlement par l'entremise du ministre de la Justice. Le Gouverneur en conseil nomme le président ou la présidente et quatre commissaires à temps partiel sur la recommandation du ministre pour des mandats d'au plus cinq ans. La Commission est aidée dans ses fonctions par un petit secrétariat dirigé par un directeur exécutif ou une directrice exécutive.

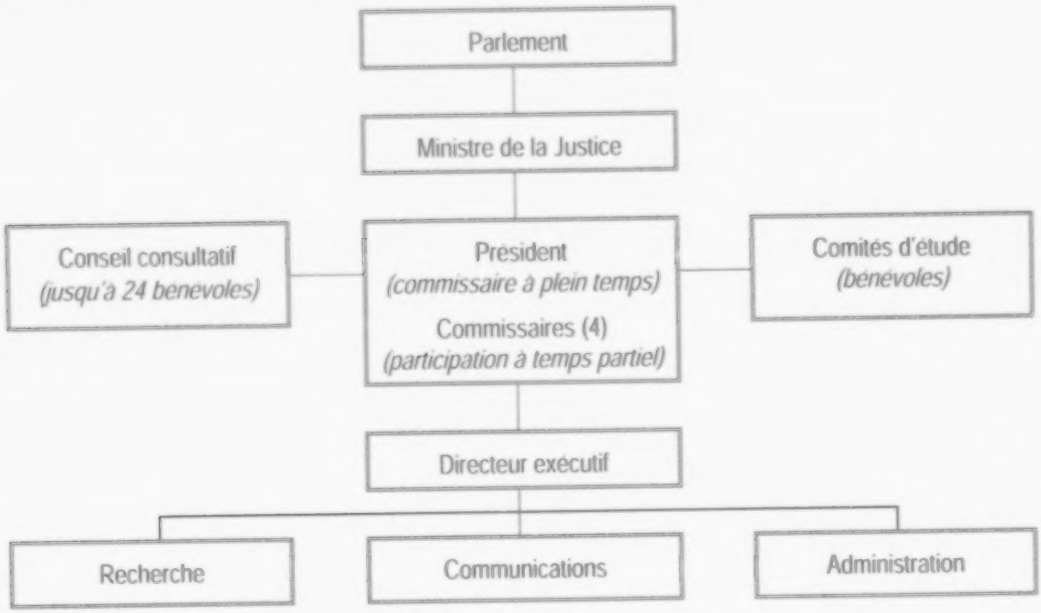

La Commission a mis sur pied un Conseil consultatif comprenant un maximum de 24 bénévoles, qui reflète la diversité socioéconomique et culturelle du Canada et représente un vaste éventail de disciplines. Le conseil donne des avis sur l'orientation stratégique, le programme de recherches à long terme et l'évaluation du rendement de la Commission du droit, ainsi que sur toute autre question pertinente. Les commissaires établissent les priorités de recherche en se fondant sur l'avis du Conseil consultatif.

Les comités d'étude sont formés au besoin pour donner des conseils sur des projets de recherche particuliers. Chaque comité est dirigé par un commissaire et se compose de spécialistes bénévoles de diverses disciplines et de membres des collectivités intéressées. Afin d'aider les comités d'étude, la Commission accorde des contrats de recherche à des spécialistes reconnus du secteur privé et du milieu universitaire.

Changements au niveau de la direction

À l'automne 2004, M[me] Nathalie Des Rosiers, ancienne Présidente de la Commission du droit du Canada, et M. Dennis Cooley, ancien directeur exécutif, ont quitté la Commission. En septembre 2004, M. Bruno Bonneville a décidé de se joindre de nouveau à la Commission en tant que directeur exécutif pour gérer les activités quotidiennes. M. Bernard Colas a été président intérimaire jusqu'en juin 2005. À cette date, M. Yves Le Bouthillier a été nommé président de la Commission.

Défis et pratiques de gestion des risques

Les commissaires ont discuté à plusieurs reprises des questions liées au risque, ainsi que la définition du concept de risque. La Commission a terminé l'examen de sa procédure de passation des marchés et effectuera une vérification interne axée sur le risque; elle élaborera un plan d'évaluation en 2005-2006. Au cours de la même année, la Commission prévoit en outre effectuer une évaluation de programme et procéder à une vérification du cadre de gestion.

Sélection de sujets de recherche pertinents et gestion des projets

L'un des risques potentiels importants pour la Commission est lié à la sélection de sujets de recherche pertinents et à la gestion des projets de recherche. Le Conseil consultatif donne des conseils et des directives sur la pertinence des recherches proposées. Des comités d'étude sont formés au besoin pour fournir des conseils sur des projets de recherche particuliers. La Commission utilise une méthode uniforme pour solliciter des propositions de recherche qui sont ensuite évaluées selon le mérite, notamment la crédibilité du partenaire de recherche et la complexité de la recherche proposée. Les agents de recherche de la Commission du droit gèrent les projets de recherche en fonction des risques perçus et examinent attentivement les rapports de recherche. Les commissaires approuvent les rapports de recherche avant leur publication.

Calendrier de publication des rapports de recherche

Le moment choisi pour la publication des rapports a des répercussions sur le nombre de rapports publiés par la Commission dans une année. La publication des rapports peut être influencée par les éléments suivants :

- Le nombre de préoccupations soulevées lors des consultations et qui requièrent des études approfondies avant la préparation des recommandations.
- Le nombre d'intervenants à consulter sur un sujet donné et la facilité avec laquelle on peut réunir les groupes et le public en vue des consultations.
- La petite taille de la Commission ainsi que le roulement des membres du personnel et les changements de commissaires.

Le volume des consultations est planifié en fonction des ressources et du budget disponibles. Lorsque des recherches supplémentaires sont nécessaires, la Commission peut réaffecter des ressources au projet ou conclure des ententes de partenariat si une autre partie désire contribuer à l'étude.

Financement et capacité de mener de vastes consultations

L'accroissement de la capacité de la Commission de consulter les Canadiens nécessite des ressources sous forme de fonds pour voyager, de promotion d'événements ou de technologie électronique adéquate. Le budget global de la Commission n'a pas été modifié depuis sa création en 1997, malgré l'augmentation de l'effectif. Chaque année, la Commission doit transférer environ 250 000 $ du budget d'exploitation aux dépenses salariales et le budget d'exploitation a été réduit de 120 000 $ sur une période de cinq ans après l'examen des dépenses.

En conséquence de cette insuffisance de fonds, la capacité de la Commission de lancer de nouveaux projets et d'organiser un plus grand nombre de consultations avec les parties intéressées est limitée. Puisque la Commission est un petit organisme situé à Ottawa, la création de liens avec le public ou les intervenants des régions du Canada dépend de sa capacité de trouver un partenaire local adéquat doté de réseaux de contacts et susceptible d'intéresser les médias. La production de documents de discussion est tributaire des premières réactions des intervenants, des spécialistes et des membres du Conseil consultatif de la Commission aux sujets proposés. Le désir de la Commission d'être apte à réagir aux nouvelles questions entraîne un cadre de planification serré des nouveaux projets.

Capacité d'intéresser les intervenants aux projets de recherche

La capacité de la Commission de former des partenariats dépend de la détermination d'un sujet d'intérêt commun et de l'accord quant aux responsabilités mutuelles. Le succès de la Commission à attirer des chercheurs de diverses disciplines est fonction d'une promotion proactive d'une approche économique et socio-juridique face à la réforme du droit qui va au-delà des textes et des analyses juridiques. Les ressources humaines doivent être disponibles pour préparer une liste de chercheurs dans les domaines clés liés au travail de la Commission qui peuvent être informés des possibilités à venir dans leur domaine.

Politique concernant les déplacements

La Commission respecte les politiques et les lignes directrices sur les déplacements du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Loi administrée par la Commission du droit du Canada

Loi sur la Commission du droit du Canada (L.C., 1996, ch. 9)

Coordonnées des personnes-ressources

Commission du droit du Canada
222, rue Queen, pièce 1124
Ottawa, Ontario
K1A 0H8

Téléphone : (613) 946-8980
Télécopieur : (613) 946-8988
Courriel : info@cdc.gc.ca
site Web : www.cdc.gc.ca

Informations financières

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles
(en milliers de dollars)

			2004-2005			
	2002-2003 Dépenses réelles	2003-2004 Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Commission du droit du Canada	3 122	3 613	3 150	3 150	3 323	3 228
Moins : revenus non disponibles	-	-	-	-	-	-
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	128	164	172	172	191	191
Coût net pour la Commission	**3 250**	**3 777**	**3 322**	**3 322**	**3 514**	**3 419**
Équivalent temps plein	**12**	**12**	**11**	**11**	**12**	**12**

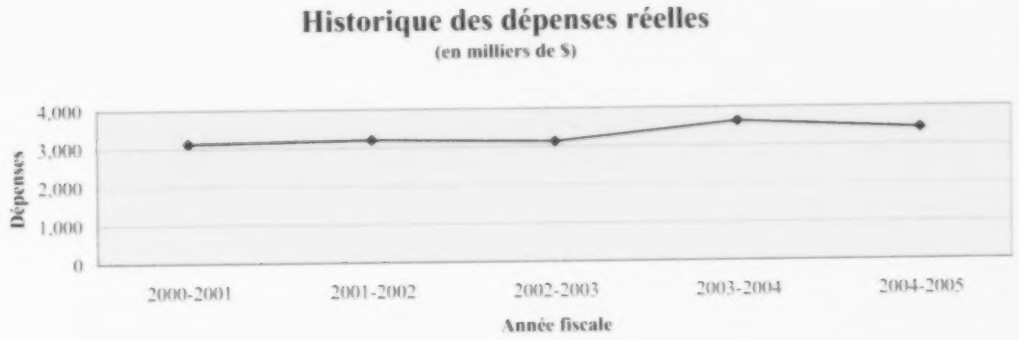

Tableau 2 : Utilisation des ressources
(en milliers de dollars)

	2004-2005			
	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Budgétaire				
Dépenses du Programme	3 150	3 150	3 323	3 228
Immobilisations	-	-	-	-
Subventions et contributions	-	-	-	-
Total : Dépenses budgétaires brutes	3 150	3 150	3 323	3 228
Moins : revenus disponibles	-	-	-	-
Total : Dépenses budgétaires nettes	3 150	3 150	3 323	3 228
Non budgétaire				
Prêts, placements et avances	-	-	-	-
Total	**3 150**	**3 150**	**3 323**	**3 228**

Les dépenses réelles representent 97% des autorisations totales. L'écart de 95 000 $ entre les dépenses réelles et les autorisations totales est principalement attribuable à certains projets de recherche qui n'ont pu être menés à terme avant la fin de l

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004-2005			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
35	Dépenses du Programme	2 966	2 966	3 131	3 036
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	184	184	192	192
	Total pour la Commission	**3 150**	**3 150**	**3 323**	**3 228**

Les autorisations totales pour 2004-2005 représentent une augmentation de 173,000 $ ou 5.5 % par rapport au budget principal des dépenses de 3 150 000 $. Cet écart correspond principalement aux fonds reçus dans le cadre des budgets supplémentaires pour l

Tableau 4 : Coût net pour la Commssion

(en milliers de dollars)

	2004-2005
Dépenses réelles	3,227.9
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	107.5
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et depenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	83.6
	191.1
Moins : Revenus non disponibles	-
Coût net pour la Commission en 2004-2005	**3,419.0**

Tableau 9 : Besoins en ressources par direction

(en milliers de dollars)

	Recommandations sur la réforme du droit	Total
Commissaires	354	354
Administration	988	988
Communications	671	671
Recherche	1,214	1,214
Dépenses réelles	**3,228**	**3,228**

Partie IV - Autres sujets d'intérêt

Services généraux et systèmes partagés

Dès sa création en avril 1997, la Commission du droit du Canada a signé un protocole d'entente avec la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) pour la fourniture de services généraux dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, de la gestion de l'actif et de la technologie de l'information.

Dans le cadre du protocole d'entente, la CCDP fournit les compétences fonctionnelles, les directives et les conseils nécessaires pour appuyer en permanence les employés et les activités de la Commission. L'entente a permis à la Commission et à la CCDP d'adopter une approche économique aux services fonctionnels et aux systèmes partagés; en outre, la Commission peut ainsi consacrer plus de ressources aux activités de recherche et d'engagement des citoyens. Scroll bar